BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3930 du Mercredi 13 Novembre 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

FOOTBALL/ ELIMINATOIRES DE LA CAN 2021

Les Congolais réussiront-ils à surmonter l'obstacle sénégalais? Réponse dans quelques heures.

L'aventure recommence à Thiès pour les Diables-Rouges!

(P13)

UNION DES FORCES DEMOCRATIQUES (UFD)

César Ganao proposé au poste de président par intérim

(P.3)

Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF)

Les retraités réclament 21 mois d'arriérés de pension

(P.3)

Editorial

Le petit peuple

DIOCÈSE DE POINTE-NOIRE

L'abbé Tiburce Diamesso, nouveau curé de Notre-Dame de Fatima de Louvoulou

(P.9)

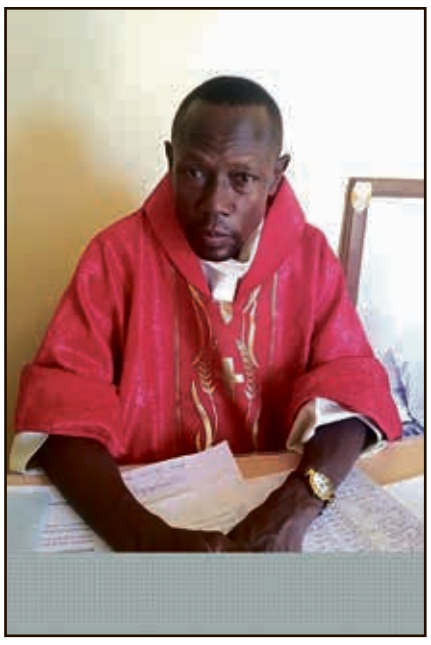

A NOS LECTEURS

Nous procédons actuellement au nettoyage du fichier de nos abonnés gratuits. Pour le cas où vous remarqueriez la non-livraison de votre journal, nous vous prions de vous rapprocher de nos services administratifs qui vous donneront les explications nécessaires.
Merci donc de payer votre abonnement !

La Semaine Africaine

AVIS DE RECRUTEMENT

Membre d'un Groupe International et important Etablissement financier de la place, recherche pour son siège à Brazzaville, un Responsable de sa cellule de Communication institutionnelle.

MISSIONS :

La Cellule de communication institutionnelle a pour mission de proposer la politique, la stratégie et les moyens nécessaires à la bonne gestion et au pilotage de la communication institutionnelle de l'Etablissement, de manière à véhiculer la meilleure image possible, reflétant les valeurs et le niveau de performance de l'Institution. Elle est notamment chargée d'organiser des évènements et manifestations visant la promotion de l'image de marque de l'Institution.

ACTIVITES DU POSTE :

Sous la responsabilité du Secrétaire Général, le Responsable de la Cellule de Communication institutionnelle aura pour missions:
* Définir, en concertation avec le Directeur Général, la stratégie globale de l'établissement en matière de communication et mettre en œuvre des actions de communication institutionnelle vers les différents publics ;
* Proposer et faire valider le plan de communication annuel, ainsi que le budget associé, visant la promotion de l'image et de la marque de l'Institution ;
* Définir les cibles et les priorités en cohérence avec la stratégie et les missions de l'établissement;
* Assurer la responsabilité hiérarchique et organisationnelle de l'équipe ;
* Animer et coordonner les relations (interface) avec les médias au mieux des intérêts de l'Institution ;
* Assurer une veille informationnelle pour identifier toutes informations touchant l'Institution et proposer une action pertinente et adaptée ;
* Identifier à l'échelle nationale et sectorielle des rendez-vous majeurs et à fort impact institutionnel, et proposer la participation de l'Institution ;
* Evaluer les actions de communication et leur pertinence en consolidant la remontée des informations et actions auprès de la hiérarchie ;
* Participer activement au comité de direction…

QUALIFICATIONS REQUISES :

De formation par BAC + 5 en communication ou autre spécialité avec une expérience en communication de 3 à 5 ans, vous avez des compétences dans le métier de la communication et une expérience en management. La maîtrise de la langue anglaise serait un atout.

COMPETENCES :

1) Savoirs généraux

• Bonne connaissance des théories et des concepts de communication institutionnelle;
• Bonne connaissance des technologies de communication et multimédia (imprimerie, édition, audiovisuel, multimédia, PAO, web, réseaux sociaux…) et des panels internet ;
• Bonne connaissance des règles déontologiques, éthiques et contraintes juridiques et règlementaires du domaine de l'information (droit au respect de la vie privée, copyright, droits d'auteurs) ;
• Bonne connaissance de l'environnement institutionnel et des problématiques de la banque ;

2) Savoir-faire opérationnels :

• Elaborer un plan de communication annuel ainsi que le budget associé ;
• Préconiser des actions ou approches de communication pertinente en lien avec les orientations stratégiques de l'Institution;
• Concevoir, faire valider et assurer le suivi des différents supports de communication institutionnelle ;
• Planifier l'activité et élaborer un tableau de bord de pilotage pour le suivi et le reporting ;
• Hiérarchiser les priorités et gérer les urgences ;
• Evaluer et mesurer les retombées des actions ou supports de communication ;
• Rédiger, recueillir, vérifier, sélectionner, actualiser et prendre l'approbation des informations et contenus à diffuser ;
• Rédiger des procédures pertinentes pour le meilleur encadrement de l'activité et des interactions ;
• Motiver, mobiliser et fédérer ses équipes ;
• Capacité à conduire et animer une réunion et capacité à gérer un projet.

Si vous correspondez au profil, soumettez-nous votre candidature à l'adresse suivante : frecrutement 2018@gmail.com

La date de clôture de dépôt des candidatures est fixée au 15 novembre 2019.

UNION DES FORCES DEMOCRATIQUES (UFD)

César Ganao proposé au poste de président par intérim

Les membres des Fédérations Europe et USA de l'Union des forces démocratiques (UFD), réunis en assemblée extraordinaire à Paris le 2 novembre 2019, parlent d'un *«complot»* et déclarent nulle la fusion de leur parti dans le PCT. Ils ont proposé César Ganao au poste de président par intérim de l'UFD, en attendant la tenue du congrès.

César Ganao, fils aîné du président-fondateur de l'UFD.

Pour ces Fédérations, la dissolution de l'UFD et sa fusion au sein du PCT nourrissent les seules ambitions politiques de Josué Rodrigue Ngouonimba. *«Nous, membres des Fédérations Europe et USA, avons tenu un état de rapprochement des statuts portant création de l'Union des forces démocratiques et des actes portant dissolution du parti et sa fusion au sein du PCT. A cet effet, nous avons relevé la nature du complot ourdi qui pose des problèmes de violation flagrante des statuts du parti, d'une part, et d'éthique politique, d'autre part»*, indique la déclaration.

Ces Fédérations accusent l'ancien président de l'UFD d' *«utiliser l'invective, l'intimidation, le mensonge, la diffamation, la dénonciation calomnieuse des statuts et l'intrigue à la veille des échéances politiques pour détruire le parti, puis l'image du président-fondateur, David Charles Ganao»*.

Elles rappellent l'article 96 des statuts de l'UFD qui dispose que le parti ne peut être dissout que par décision d'un congrès convoqué à cet effet. *«En cas de dissolution, le Conseil national désigne les liquidateurs. Les biens liquidés sont dévolus à des organisations de bienfaisance humanitaire et caritative»*, selon l'article 97.

Ce faisant, *«la fusion du parti n'est pas actée dans les statuts et les acteurs de la dissolution et de la fusion s'exposent aux sanctions motivées aux articles 91, 92 et 93 des statuts du parti»*, expliquent ces Fédérations.

Tout en condamnant, avec fermeté, le *«complot»* et déclarant nuls et non avenus les actes délictueux et de fusion du parti au sein du PCT, elles ont proposé César Ganao au poste de président par intérim de l'UFD, jusqu'à la convocation du congrès. *«L'UFD n'est pas à vendre. En assumant nos responsabilités, nous invitons toute la base de l'UFD à s'abstenir de toute violence et à soutenir notre initiative»*, clament ces Fédérations. Qui appellent tous ceux qui se reconnaissent en l'UFD à un devoir de mémoire de l'appel du président David Charles Ganao le 28 octobre 2000 à Libreville, au sortir des violences de 1997: *«Je demande aux cadres qui se reconnaissent en moi dans la conception que j'ai toujours eue de la politique, de la gestion de la chose publique, de l'amour que nous devons avoir pour notre pays, de soutenir, en citoyens et patriotes désintéressés, (…) les efforts pour le retour définitif de la paix au Congo et pour la réconciliation nationale»*, disait-il.

KAUD

MOUVEMENT CONGOLAIS POUR LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT INTEGRAL (MCDDI)

Euloge Landry Kolelas appelle au retour de ceux qui sont partis

Le président du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), Euloge Landry Kolelas, a adressé le samedi 9 novembre dernier à Brazzaville, un message à l'occasion du dixième anniversaire de la disparition du président-fondateur du parti, feu Bernard Bakana Kolélas, et des trente ans d'existence de cette formation politique. Il a parlé du combat politique mené par son père et a réitéré l'engagement politique du MCDDI au sein de l'alliance MCDDI-PCT.

Euloge Landry Kolelas (au milieu)

Euloge Landry Kolelas a annoncé le lancement, sous peu, de la campagne nationale d'adhésion au MCDDI. Il a, en outre, invité tous ceux qui, pour des raisons diverses, ont quitté le parti, à revenir à la *«maison commune»*. *«Pardonnons-nous les uns et les autres pour mieux préparer les batailles politiques futures»*, a-t-il déclaré.

«Voici dix-ans que disparaissait le président-fondateur du MCDDI, le patriarche Bernard Bakana Kolelas», a-t-il rappelé. Et de s'interroger: *«Quel bilan pouvons-nous faire sur l'héritage que ce vaillant et valeureux personnage charismatique nous a légué?»*

Le président du MCDDI estime que beaucoup d'avancées ont été enregistrées. Mais il a aussi reconnu que le parti a aussi connu *«des querelles et divisions intestines»*.

«Ressaisissons-nous pour la pérennité de ses idéaux de progrès, de valeurs universelles d'amour, de justice, de liberté, de paix, d'amitié, de sincérité, d'honnêteté, d'intégrité, de fraternité, de partage, du respect de la parole donnée, de compassion, de concorde et d'unité nationale sur lesquels il a bâti, toute sa vie, son combat politique et son savoir vivre avec tous ses compatriotes», a affirmé Euloge Landry Kolélas.

Pour lui, le MCDDI n'est pas une conception des individus, mais la réalisation d'un message, d'une vision inspirée de Dieu pour la construction d'une maison où doivent se rassembler les Congolais de tous bords sur toute l'étendue de la République du Congo.

Il a rappelé que le MCDDI, expression de l'action politique d'inspiration chrétienne, a été créé par le président Bernard Bakana Kolélas, le 3 août 1989. *«A 30 ans, notre parti mérite une place de choix dans l'échiquier politique national. Notre message est resté un créneau d'amour, de paix et de réconciliation des membres, filles et fils du MCDDI, quel que soit le milieu où l'on se trouve, car c'est dans l'unité que nous allons poursuivre les idéaux du patriarche Bernard Bakana Kolélas»*, a-t-il fait savoir.

Aussi a-t-il lancé un appel à tous les militantes et militants qui ont *«perdu les repères de se ressaisir et revenir à la maison, notre maison commune; le MCDDI, à l'instar de nos sœurs et frères qui l'ont regagnée et à qui je souhaite un bon retour au bercail»*.

«Réconcilions-nous à tous les niveaux de notre parti; évitons les querelles, les divisions inutiles pour retrouver les bonnes assises de notre famille politique, comme par le passé. Pardonnons-nous les uns et les autres pour mieux préparer les batailles politiques futures. Unis et en rangs serrés, nous ferons du MCDDI un grand parti, où la démocratie et le développement vont s'intégrer au profit des générations futures», a-t-il ajouté.

Pour Euloge Landry Kolelas, le MCDDI demeure un et uni dans la bonne marche de la démocratie et le développement du Congo. Il a annoncé le lancement, en perspective, de la campagne nationale d'adhésion au parti sur l'ensemble du territoire pour le renforcement de sa visibilité et son rayonnement au plan national.

Pascal-Azad DOKO

Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF)

Les retraités réclament 21 mois d'arriérés de pension

Dans une lettre ouverte adressée au Premier ministre Clément Mouamba, l'Union pour la défense des intérêts des retraités immatriculés à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) a étalé une série de revendications de plus de 26 000 retraités, qui exigent notamment le paiement de 21 mois d'arriérés de pension cumulés depuis 2016. Tandis que 8 100 nouveaux retraités attendent leur prise en charge.

Les retraités rappellent au chef du Gouvernement que *«la pension n'est pas une aumône, ni une bourse, ni un salaire»* et lui demandent de diligenter le règlement des arriérés de pension. *«Nous rappelons au Premier ministre que nous sommes des retraités, des gens qui ont rendu d'énormes services à l'État et nous ne pouvons pas être traités comme des bêtes. Et même les bêtes dans une ferme sont nourries»*, a indiqué Eugène Bakoula, président du syndicat.

Et d'ajouter: *«Nous souffrons et nous mourons de faim et d'autres maladies. Nous ne pouvons pas acheter des produits dans certains cas».*

***«Ils sont venus me couper l'eau, et les agents de la société de distribution d'eau ont emporté le compteur. J'ai pu avoir un peu d'eau parce qu'il a plu»*, témoigne un autre retraité.**

Editorial

Le petit peuple

L'expression est insultante. Elle enferme dans un fatalisme irrémédiable cette partie d'une Nation condamnée à ramer pour joindre les deux bouts. Elle désigne tous ceux qui, par définition, ne feront jamais partie de la classe des possédants; des gens qui, presque par vocation, ne sont voués qu'au sort méprisable des *«petits moyens»*. Le petit peuple, c'est tous ceux qui ne comptent que lors d'une consultation électorale, et encore !

Depuis quelque temps, cette portion-là du peuple des humbles est en souffrance. Elle attend désespérément l'arrivée d'une pension ou même d'un salaire devenu tellement irrégulier qu'il n'est plus possible de faire des prévisions ou des provisions d'aucune sorte. Quand elle croit avoir résolu un besoin primaire comme se nourrir, ce n'est plus à sa faim ; ce n'est plus régulièrement.

Elle ploie tellement sous les dettes que l'épicier du quartier ne sait plus quelle couleur d'encre utiliser dans son cahier pour souligner les ajouts. C'est-à-dire les promesses non-tenues de *«régulariser à la paye»*. Laquelle : celle passée, qui est venue avec deux semaines de retard, ou celle à venir, qui est de toute façon déjà hypothéquée? Il faut du foufou chaque jour, ou du pain, ou du riz ou du manioc.

Et quand on a l'un ou l'autre, il faut courir après la résolution d'une autre angoisse. Le congélateur, quand on en a, aide à stocker : mais combien de temps y tient un hareng ou des cuisses de poulet lorsque la société d'électricité fait pression pour payer la facture d'une électricité qu'on n'a pas ? Quand on a eu payé son courant, c'est autour de l'eau de faire des zigzags dans le robinet, ou du gaz de se faire rare dans les dépôts.

A moins qu'il ne s'agisse de l'essence introuvable à la station ! Certes, des grosses cylindrées viennent s'y abreuver aussi. Et quand il y a pénurie, elle semble affecter aussi *«les hauts d'en-haut»*. Mais le petit peuple est toujours à la double peine. Car même s'il se fait piéton par la force des choses et décide d'aller prendre son fula-fula plus loin que le quartier, le *«demi-terrain»* le frappe aussi, au nom de la rareté de carburant chez les transporteurs.

Lutte contre la corruption, *«réformes structurelles»* du secteur économique, répression de l'importation illicite des marchandises piratées : le petit peuple trinque toujours. Même quand il feint de croire qu'il peut survivre avec son petit commerce devant le portail, c'est sur lui que vont fondre les contrôleurs devenus vertueux pour exiger le payement préalable de taxes et des impôts auxquels il ne comprend rien. S'il plaide sa cause de petit peuple, de gagne-petit ; il se fait traiter de mauvais citoyen qui ne rend pas à l'Etat ce que l'Etat dépense pour lui.

Le petit peuple regarde, étranger à son propre sort, l'anéantissement de tout et l'affirmation de cercles vicieux incassables. Dans le bus, celui-ci racontait: *«Je suis diabétique, mon fils est diabétique. Depuis un mois, j'ai sauté cet autre produit que je dois prendre tous les jours, et lui aussi. Car lui comme moi attendons, moi ma pension, lui son salaire»*. Silence dans le bus où il ne manquait que le *«et alors, tu n'es pas le seul !»*. Car l'accablement du petit peuple frise souvent la gouaille de l'agacement et de la fausse indifférence.

Albert S. MIANZOUKOUTA

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le département de la Bouenza se donne une arme de lutte

«Bouenza verte». Telle est le nom du projet initié par le préfet du département de la Bouenza, Jules Monkala Tchoumou. Il vise, principalement, le reboisement et la mise en place de vergers communautaires afin d'augmenter la couverture forestière et la production fruitière pour lutter contre les changements climatiques. Son lancement a eu lieu le 8 novembre dernier à Madingou, au cours d'une cérémonie patronnée par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'Economie forestière. C'était en présence de Simone Bakoumina, maire de la ville, Jean Fulgence Mouangou, président du Conseil départemental; des sous-préfets de la Bouenza; des autorités départementales, civiles et militaires.

L'idée est de Jules Monkala Tchoumou: *«Notre département est dans un stress écologique majeur. Ce stress se traduit par une faible couverture forestière. Les savanes y sont belles, certes, et vertes, mais il manque des arbres. Il nous manque de la ressource pour faire l'énergie domestique; de la ressource pour faire de l'ombre dans nos villes, sur nos routes; de la ressource qui permette d'atténuer la vigueur de ce soleil que le dérèglement climatique dû au comportement de l'homme rend tous les jours…»*

«Le département reste marqué par une faible couverture forestière et les populations sont toujours confrontées à toutes les difficultés pour l'approvisionnement en bois de chauffe et en charbon de bois pour les besoins culinaires. D'où le projet «Bouenza verte». Il est né d'une initiative première centrée sur la commune de Madingou, dénommée: «Opération ville verte», qui avait pour objectif de verdir la ville en vue de protéger les voiries urbaines, fruit de la municipalisation accélérée de 2016. Cette initiative a débouché sur «Bouenza verte» qui a une envergure départementale. Elle vise, principalement, le reboisement et la mise en place des vergers communautaires. Son objectif est d'augmenter la couverture forestière du département et la production fruitière», a expliqué Jules Monkala Tchoumou

«Il s'agira de planter les arbres d'essence forestière ou fruitière le long de la route nationale, dans son axe traversant le département de la Bouenza», a poursuivi le préfet, qui a sollicité, dans la mise en œuvre de ce projet, le soutien des différents partenaires publics et privés nationaux, internationaux et multinationaux.

Photo de famille

Il a, en outre, formulé l'ambition d'inscrire ce projet au cœur d'une grande action climatique centrée sur le secteur forêt, agriculture, énergie, air et eau. *«Le département de la Bouenza a besoin de se doter d'un outil stratégique et opérationnel de coordination climatique sur le territoire»*, a-t-il indiqué.

Pour le préfet, le projet «Bouenza verte», au-delà de servir de modèle dans la restauration de la couverture végétale par l'implantation d'une bonne couverture forestière et agroforestière, s'inscrit dans la politique nationale de boisement et de reboisement. *«Bouenza verte doit être désormais notre arme de lutte contre les changements climatiques. J'engage la détermination de tous à accompagner sa réalisation dans nos localités, nos quartiers, nos villages, afin que l'on passe de la célébration formelle à un véritable changement de comportement. Un changement de paradigmes qui vont, de manière nettement durable, servir un développement pérenne de notre département. C'est une invite que je lance à tous»*, a dit le préfet qui s'est engagé à donner à la ministre le goût de revenir les voir bien plus souvent dans la Bouenza.

Pour sa part, la ministre de l'Economie forestière a estimé que le projet *«Bouenza verte»* s'inscrit dans la politique nationale d'afforestation et de reboisement (PRONAR). *«Il contribue à la gestion durable des forêts du pays, à la satisfaction des besoins des populations et à la prévention des catastrophes causées par les mauvaises pratiques humaines de tous les jours»*, a dit Mme Rosalie Matondo.

Elle a, par ailleurs, demandé aux industriels, petits promoteurs, à la population de la Bouenza, en général, et celle de Madingou, en particulier, de s'approprier de ce projet, qui vient à point nommé pour une végétalisation par le planting des arbres.

Mme Rosalie Matondo s'est dite persuadée que ce projet bénéficiera de l'adhésion des populations locales qu'elle a invitées à participer massivement au planting des arbres.

La ville de Madingou, par la voix de son administrateur-maire, Mme Simone Bakoumina, s'est dite prête à s'approprier ce projet qui fera de la capitale de la Bouenza une ville verte, afin de *«contribuer tant soit peu à l'amélioration de la vie des populations»*.

Le préfet Jules Monkala Tchoumou accomplissant son acte de planting

A noter que le lancement en célébration de la 33e édition de la Journée nationale de l'arbre, sous le thème*: «Verdir nos cités pour lutter contre les érosions et les effets du changements climatiques»*, du projet *«Bouenza verte»* est une initiative du préfet en vue d'accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre du PRONAR.

Un atelier de sensibilisation sur le projet *«Bouenza verte»* a été organisé sous la conduite de Mme Rosalie Matondo.

Deux thèmes ont été développés, respectivement par Alfred Ndzeké Eporo, directeur départemental de l'économie forestière, et Georges Claver Boundzanga, coordonnateur national du REDD+.

Cet atelier marquait également le lancement des travaux de la pépinière départementale de Kinsendé, dans le cadre du lancement du projet pilote d'afforestation et de reboisement de Kayes, dont la pose de la première pierre a eu lieu le 9 novembre 2019 par Mme Rosalie Matondo, qui a patronné la cérémonie de planting d'arbres au village Mandou, en relation avec le projet *«Bouenza verte»*.

Cyr Armel YABBAT-NGO

UNHCR
United Nations High Commissioner for Refugees
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale :1093
18, Avenue Emile Biayenda
Quartier Mission Catholique Sacré coeur
Centre-ville - Brazzaville
République du Congo

Tel. 06.808.13.24
05.737.37.03
email: cobbr@unhcr.org

ANNONCE RELATIVE A LA PUBLICATION DE TROIS (03) INVITATIONS A SOUMISSIONNER (IAS) POUR LA MISE EN PLACE D'ACCORDS-CADRE AVEC LE HCR EN REPUBLIQUE DU CONGO

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR), lance la publication des invitations à soumissionner ci-dessous:

- N° HCR/BZV /UAL/IAS/017 /2019-dg «pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison des baleinières, pirogues et pagaies pour l'UNHCR en République du Congo»;

-N° HCR/BZV /UAL/IAS/018/2019-dg «pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison des speed boat pour l'UNHCR en République du Congo» ;

- N° HCR/BZV/UAL/IAS/019/2019-dg «pour la mise en place d'un contrat cadre relatif à la fourniture et la livraison des moteurs hors bords pour l'UNHCR en République du Congo».

Les dossiers de candidatures sont à retirer à la guérite de la Représentation de l'UNHCR, sise au n° 18, de l'avenue Cardinal Emile BIAYENDA, quartier Cathédrale Sacré-coeur, Centre-ville.

Les offres signées et cachetées devront être déposées dans la caisse de réception des soumissions sise dans l'enceinte de la Représentation à Brazzaville à la même adresse, au plus tard, le 06 décembre 2019, à 17 h 00.

Brazzaville, le 07 novembre 2019

Section Approvisionnements

Brazzaville, le 07 novembre 2019
Section Approvisionnements

LITIGE AU BUREAU DU CSLC

Clément Mouamba demande la réhabilitation de Claude Antoine Siassia et Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo

Dans une correspondance adressée au ministre de la Communication, dont l'objet porte sur le refus d'exécution de l'arrêt de la Cour Suprême du 13 décembre 2018, dans l'affaire qui opposait le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) pris en la personne de son représentant légal, Philippe Mvouo, à Claude Antoine Siassia et Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo, le Premier ministre Clément Mouamba a réagi.

La chambre administrative de la Cour Suprême, statuant en audience publique le jeudi 13 décembre 2018 au Palais de justice, avait rendu son délibéré en déclarant irrecevable la requête aux fins de sursis à exécution formée par le CSLC le 29 décembre 2017 contre l'arrêt de la Cour d'appel de Brazzaville. La Cour Suprême avait tranché en faveur d'Antoine Siassia et Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo qui, en principe, devraient être réhabilités dans leurs fonctions. Ce qu'a toujours refusé le président du CSLC.

Pour le président du CSLC, la réhabilitation des deux hauts conseillers dans leurs fonctions de vice-président et de secrétaire-comptable est *«une blague de mauvais goût»*. Il l'avait dit à l'huissier Bidié qui était allé lui faire constater, le 14 janvier 2018, le contenu du délibéré de la Chambre administrative de la Cour Suprême. Par conséquent, il fallait procéder à leur réhabilitation.

Intransigeant, Philippe Mvouo avait fait comprendre à l'huissier qu'il n'en était pas question. Il a plutôt brandi l'hypothèse d'organiser de nouvelles élections, afin de régler définitivement ce litige qui hante le CSLC. Ces élections ne sont toujours pas aussi organisées.

Le ministre de la Communication avait soumis au Premier ministre, le 29 août 2019, le dossier de l'arrêt *«devenu définitif rétablissant les intéressés dans leurs fonctions respectives de vice-président et de secrétaire comptable du Conseil supérieur de la liberté de communication»*, écrit Clément Mouamba.

Bienvenue Gertrude Hobain-Mongo

Claude Antoine Siassia

«Ce dossier a fait l'objet de ma correspondance n°°0358/PM-CAB du 5 juillet 2019, adressée au ministre de la Justice, lui demandant de faire respecter l'arrêt de la Cour Suprême. En effet, les dispositions de l'article 169, alinéa 2 de la Constitution interdisent au pouvoir exécutif de s'opposer à l'exécution d'une décision de justice. En conséquence, je vous instruis de demander au président du CSLC d'autoriser les intéressés à reprendre sans délai leurs fonctions respectives», ajoute-t-il.

KAUD

HANDICAP

A bâtons rompus avec Armand Guy Richard Ndinga Okossa

Ingénieur agroéconomiste, Armand Guy Richard Ndinga Okossa est secrétaire adjoint du Conseil consultatif des personnes vivant avec Handicap. Nous l'avons rencontré il y a quelques jours à Brazzaville pour un entretien dans lequel il évoque en général le rôle de l'éducation dans la vie d'une personne vivant avec handicap.

**De quelle manière l'éducation est-elle importante pour un handicapé ?*

**Avant toute chose, je tiens à dire que la loi congolaise rend l'école obligatoire dans la tranche d'âge des enfants de six à seize ans. C'est pour cela que l'Etat a implanté des structures pour recevoir ces enfants. C'est également une manière de contraindre les parents à envoyer les enfants à l'école, l'objectif étant de combattre l'illettrisme. Le constat est fait cependant: dans plusieurs familles, l'enfant vivant avec handicap semble être négligé au profit de l'enfant valide. Certains parents croient que l'enfant vivant avec handicap est sans avenir, il ne peut rien apporter à la famille. Pire encore, c'est une malédiction que d'avoir un enfant handicapé au sein de sa famille. Une charge inutile pour d'autres parents. Des parents irresponsables soutiennent même qu'investir pour cette catégorie d'enfants (handicapés moteurs) est un investissement nul et non avenu. En conséquence, ces enfants sont déscolarisés à cause de la négligence des parents, de la discrimination qui sévit souvent dans les établissements scolaires, du manque de soutien matériel pouvant faciliter leur mobilité.

**A propos, que diriez-vous des enfants sans mélanines, déficients intellectuels, déficients visuels et auditifs ?*

**S'agissant des enfants sans mélanines, ils subissent des discriminations de leurs condisciples et sont souvent exposés aux rayons solaires par la méconnaissance de leurs parents. Les parents des enfants déficients intellectuels pensent que ces derniers n'ont aucun rôle à jouer dans la société et ne trouvent pas quel type d'emploi ils peuvent exercer dans l'avenir. Le déficient visuel, en ce qui le concerne, le problème se pose au niveau de l'instruction, car il n'a existé qu'une seule école, en lambeaux de surcroît, à Brazzaville. Auparavant, une antenne a existé à Kindamba (Pool), alors qu'actuellement, on compte plus de 20.000 déficients visuels au Congo. Enfin, la seule école implantée à Brazzaville n'a pas un département de formation professionnelle, ni de structure d'hébergement pour les enfants pouvant venir de l'intérieur du pays. Les parents ne trouvent pas l'utilité d'envoyer leurs enfants à l'école, pensant que c'est un investissement nul. Les enfants déficients auditifs possèdent une école à Brazzaville. Cependant, elle est sérieusement délabrée et le cycle du lycée n'existe pas. Certains parents, ignorants de ces faits, trouvent inopportun d'envoyer leurs enfants étudier.

**Pensez-vous que le Gouvernement se préoccupe assez des personnes vivant avec handicap?*

**Aujourd'hui, l'on constate que les personnes vivant avec handicap, avec les efforts du Président de la République, trouvent du boulot parmi les effectifs de la Fonction publique, mais également dans différentes sociétés privées. C'est pour cela que nous exhortons les parents des enfants vivant avec handicap à sortir de cet imaginaire social, afin de comprendre que ces enfants ont un avenir et que cela passe absolument par l'éducation. L'effort que les parents fournissent pour l'éducation de leurs enfants valides, qu'ils le fassent également pour leurs enfants (filles et garçons) vivant avec handicap.

Armand Guy Richard Ndinga Okossa

**Quel serait votre souhait ?*

**Je prie les parents des enfants vivant avec handicap de se figurer la vie d'une personne vivant avec handicap qui n'a jamais été à l'école pour mesurer le tort qu'ils font à leurs enfants. Mon souhait est que l'Etat puisse multiplier dans les départements les établissements spécialisés, et que les jeunes gens vivant avec handicap délaissent les effets des préjugés pour s'engager résolument dans l'éducation scolaire, la formation professionnelle pour un avenir meilleur. Je pense que les leaders des associations des personnes vivant avec handicap doivent aider les parents et le Gouvernement, en faisant de la sensibilisation sur l'éducation pour les enfants vivant avec handicap.

**Que dites-vous pour conclure?*

**Une personne illettrée, qui qu'elle soit, représente un danger pour la société, car elle est limitée dans ses analyses, elle ne peut pas avoir un emploi dans la Fonction publique, moins encore dans le secteur privé et ne peut être un opérateur économique. A ma connaissance, le développement d'un pays passe aussi par le niveau d'instruction de la population. Ne pas envoyer un enfant à l'école, c'est un crime car on hypothèque son avenir. En somme, tout parent aimant doit aider son enfant à recevoir une bonne instruction !

Propos recueillis par
Alain-Patrick MASSAMBA

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

La famille LESSOUBA a la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur oncle, père et grand-père, le très regretté Marc LESSOUBA. Le décès est survenu le samedi 26 Octobre 2019 à Saint-Benoît de Boundji des suites d'une longue maladie. L'inhumation a eu lieu le lundi 28 Octobre 2019 au cimetière catholique de Saint Benoît Boundji.

La famille LESSOUBA saisit cette occasion pour exprimer toute sa gratitude aux amis et connaissances pour la compassion et l'assistance multiforme témoignées lors des obsèques de l'illustre disparu. Que chacun trouve ici le témoignage de sa marque de reconnaissance. Que la terre de nos ancêtres lui soit légère.

In Pax aeternam !

Coup d'oeil en biais

La Première dame congolaise d'origine française est décédée

Mme Clotilde Ngouabi née Martin est décédée le mercredi 30 octobre 2019 en France. La Première dame d'origine française a porté ce titre à travers le Président Marien Ngouabi le 31 juillet 1968. Mais, le couple divorce en 1972 et la Française perd ce statut. Clotilde Martin était née en 1941. Le destin se manifeste le jour où elle rencontre le sous-lieutenant Marien Ngouabi, jeune étudiant congolais à Saint-Cyr, envoyé en 1960 dans la capitale alsacienne, Strasbourg, faire un stage à l'école militaire préparatoire et après à l'interarmes de Coétquidan Saint-Cyr en 1961. Elle était serveuse dans un salon de thé. Ils s'étaient mariés en 1962 et avaient eu deux enfants à Pointe-Noire, premier lieu de service du futur président.

Trous d'air dans l'application du programme conclu avec le FMI

Croissance du crédit au secteur privé négatif, dépenses sociales trop faibles, augmentation des prêts improductifs (24% du total des prêts bruts), retards dans la mise en oeuvre de la stratégie visant à apurer les arriérés intérieurs vis-à-vis du secteur privé, croissance trop faible et tributaire des fluctuations du secteur pétrolier...Les conclusions de la mission du FMI (qui a séjourné à Brazzaville du 24 octobre au 6 novembre) relative aux consultations de 2019 et à la première revue du programme FEC avec le Congo tranchent avec le satisfecit délivré le 11 juillet dernier qui avait permis un premier décaissement dans le cadre du programme triennal qui lie le pays et le FMI. Bien que la mission ait félicité les autorités congolaises *«pour avoir établi un budget 2020 compatible avec l'objectif de rétablissement»*, le prochain décaissement risque d'être retardé. Par ailleurs, l'amélioration de la bonne gouvernance et l'intensification de la lutte contre la corruption font toujours partie, selon le communiqué de fin de mission, des critères à remplir pour atteindre l'achèvement de la première revue du programme.

Un époux disparaît le jour de la dot

C'est l'histoire qui fait le buzz ces derniers temps à Brazzaville. Un époux s'est éclipsé du lieu de la dot au moment de la présentation des biens à la belle-famille. On a attendu son retour en vain.

La fraude à la vaccination s'amplifie

De plus en plus de Congolais se rendant à l'étranger négligent les obligations sanitaires en matière de vaccination publiées par l'OMS. Ils préfèrent acheter le certificat international de vaccination dûment signé sans se faire vacciner ou revacciner. Cela auprès des agents qui se pointent à l'entrée des Grandes endémies, un des lieux de vaccination habilités à Brazzaville. Moyennant 2500 ou 3000 francs CFA, le certificat de complaisance est obtenu. A qui profite cet argent? Les chefs sont parfaitement au courant!

Interdiction de vendre les jouets qualifiés dangereux

L'importation des jouets dangereux est prohibée au Congo. L'information a été donnée aux commerçants de Brazzaville par la direction de la police administrative et de la réglementation le 8 novembre dernier. Le directeur de cette structure, le colonel Bernard Batantou, a affirmé que la police sera intraitable et intransigeante quant à l'application de cette mesure. La circulaire du ministère du 19 novembre 2003, portant interdiction d'importation et de commercialisation des jouets à caractère dangereux et en rapport avec la guerre, reste encore d'actualité.

Sangha : la route Ketta-Ntam est terminée

Le constat de la fin des travaux de cette route d'intégration sous-régionale a été fait par le ministère de l'Equipement et de l'entretien routier le 5 novembre dernier, sur le tronçon Ketta-Ntam (près de 308 km). Ce projet initié par la Banque africaine de développement (BAD) permettra d'améliorer les conditions de vie de la population, en rendant accessibles les services sociaux de base et en réduisant le niveau de pauvreté. Le but reste aussi de faciliter le transport sur le corridor Yaoundé-Brazzaville.

Six cas de cancer décelés chez les femmes à Brazzaville

La deuxième édition de la campagne de lutte contre le cancer dénommée «Octobre rose» a montré que sur les mille femmes dépistées à Brazzaville, cent cinq ont présenté une anomalie bénigne, quarante-cinq des cas suspects et six autres des cas avérés de la maladie. Les statistiques de cette campagne ont été données le 8 novembre dernier par la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, lors de la clôture de ce mois d'«Octobre rose ».

Incendie à Kintélé avant la pluie

Un incendie s'est déclaré lundi matin 11 novembre 2019 à Kintélé. Les pompiers appelés ont dit qu'ils manquaient d'eau, puis ont fini par arriver. Un pressing, un salon de coiffure, une quincaillerie et une maison sont partis en fumée. Le comble est que ce lundi matin, une grosse averse est tombée sur la ville. Y compris à Kintélé, mais après la fin du drame.

Dolisie : la hache et la pluie

Dimanche 10 novembre 2019, sous une pluie battante, un sujet étranger polygame a donné la mort, à coup de hache, à une de ses femmes. Le meurtre a eu lieu dans la rue Avoine, au quartier Baloumbou, non loin du centre de formation Sala Ngolo, à Dolisie. Le corps sans vie de la dame est actuellement en dépôt à la morgue municipale de Dolisie. Le meurtrier a pris la fuite.

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

JOURNÉE AFRICAINE SUR LES DANGERS DU MERCURE

L'utilisation du mercure dans divers secteurs affecte la santé humaine et l'environnement

La Journée africaine sur les dangers du mercure a été célébrée le 16 octobre dernier. Cette année, la journée a été célébrée sur le thème *«La dentisterie sans mercure»*. Au Congo, cette date a été marquée par la sensibilisation du public à l'utilisation des produits et des objets contenant du mercure pour les usages quotidiens. A travers une conférence-débat, l'Association *«Action sur l'environnement et le développement (AED)»* a développé le 16 octobre 2019 à Brazzaville, deux thèmes sur *«Le mercure, ses différentes sources et l'amalgame dentaire»* et *«La Convention de Minamata»*.

Photo de famille des participants

Les deux exposés ont été présentés par le Dr Eugène Loubaki, président de l'Association AED, en présence de Joseph Moudzingoula, secrétaire général et des autres membres. Les effets engendrés par l'utilisation du mercure dans divers secteurs sont un problème crucial qui affecte profondément la santé humaine et l'environnement. C'est pourquoi l'AED a pour but de contribuer au suivi et à la mise en œuvre des principaux instruments juridiques nationaux, sous-régionaux, régionaux et internationaux sur la protection de l'environnement dont le Congo est partie. Cette association a en vue, entre autres projets, la création de ceintures forestières proches des cimenteries pour contrer leurs gaz à effets de serre et lutter contre le changement climatique en luttant contre toutes les dioxines et furanes dans les sous-secteurs au transport automobile.

Les experts ont expliqué que le mercure, particulièrement sous sa forme de methylmercure, est hautement nocif pour les humains. Il affecte le développement cérébral des bébés ainsi que leurs systèmes. Cette exposition peut diminuer les capacités cognitives des enfants et affecter leur mémoire, leur langage, leurs capacités visuelles et motrices. Le mercure est le seul métal qui existe sous forme liquide à température ambiante.

Le projet *«Evaluation initiale du mercure dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de Minamata sur le mercure»* a permis de faire l'inventaire des émissions et des rejets du mercure réalisé au Congo pour la période temporelle 2003-2017. Il montre que la quantité globale des émissions et de rejets de mercure est de 21.368 kg par an. Cette quantité se propage par air, l'eau ou la terre. La Convention de Minamata, une ville japonaise qui connut une catastrophe écologique due à la pollution au mercure de la chaîne alimentaire des pêcheurs, produisit une maladie neurologique appelée *«Maladie de Minamata»*. De cette catastrophe est né un accord juridiquement contraignant dénommé *«Convention de Minamata sur le mercure»* adopté le 19 janvier 2013 et entré en vigueur le 16 août 2017. La Convention s'est fixée pour objectif de protéger la santé humaine et l'environnement contre les émissions et rejets anthropiques de mercure et de ses composés. La République du Congo a signé cette Convention le 8 octobre 2014 et l'a ratifiée le 6 août 2019.

Philippe BANZ

ENTREPRENARIAT AU FÉMININ

Faïda Basilde Massamba a choisi d'exercer la mécanique automobile

L'humanité a célébré le 1er novembre 2019 la Journée Internationale de la Jeunesse. A Brazzaville, Independent women club (IWC), une association qui accompagne la femme congolaise et africaine dans son autonomisation, et que dirige Splendide Lendongo, a visité samedi 2 novembre le garage de Faïda Basilde Massamba. Cette femme entreprend et exerce dans la mécanique automobile. Emma Ngouan Anoh, représentante adjointe du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Fleury Ahoue, secrétaire permanente du Conseil consultatif de la jeunesse, Gilles Zouzi, représentant du ministère de la Promotion de la femme étaient présents.

Faïda Basilde Massamba vidangeant une voiture

L'association IWC a pour but d'accompagner la femme dans son autonomisation, son émancipation, sa promotion, son intégration, son développement personnel, son leadership et l'entrepreneuriat. Elle a pour devise d'oser-rêver-créer.

Graisseuse mécanicienne depuis 6 ans, Faïda Basilde Leange Massamba est gérante adjointe de MK Motor's Services, un établissement qui s'intéresse à la vente des lubrifiants, le graissage, le lavage à pression et les entretiens des véhicules. Après avoir reçu une formation sur le leadership féminin, Faïda Basilde Massamba a bénéficié de l'aide de son époux et gérant de la société à travers les conseils ainsi que de son partenaire exclusif Motul.

«Grâce au forum sur le leadership, j'ai monté mon garage. Ce forum m'a permis de mettre en pratique toutes les notions apprises, d'où l'entreprenariat. J'ai voulu montrer ce que la femme est capable de réaliser. Graisseuse mécanicienne, je travaille dans l'entretien en automobile en collaboration avec Motul. Mon garage va totaliser une année le 20 décembre 2019. J'exerce ce métier depuis plus de six ans», s'enorgueillit Faïda Basilde Massamba.

Le défi de la mécanicienne est de créer une école de mécanique au Congo pour accompagner la femme congolaise et africaine.

Félicitant Leange Massamba, Emma Ngouan Anoh et Fleury Ahoue se sont réjouies de la qualité des services qu'offre son garage. Elles ont aussi recommandé aux femmes de se lancer dans l'entreprenariat.

Photo de famille

«Nous sommes ici pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin par la visite du garage de Faïda Basilde Massamba qui entreprend et exerce dans la mécanique automobile. L'initiative basée sur la promotion de celle-ci est de présenter à la femme congolaise un modèle qui permet d'oser et de rêver grand; pousser la femme et la jeune fille à briser les barrières qui l'empêchent de vivre ses rêves, de faire ce pour quoi elle a été appellée, de renverser la tendance et de démontrer qu'elle est capable de faire ses choix... Il n'y a pas un métier spécifique à l'homme ou à la femme…», a indiqué Splendide Lendongo.

La vision de IWC est de mener de plus en plus ce genre d'action afin de sortir de l'ombre les femmes congolaises qui entreprennent et se distinguent par leur volonté et leur détermination.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Qui me répondra?

L'Afrique Centrale est exposée à de multiples infections émergentes notamment Ebola et la fièvre jaune. Comment faire pour maîtriser endiguer ces épidémies?

A.NK.-K. (Moukondo, Brazzaville)

HABITAT

Elaborer la politique nationale de l'habitat au Congo

Le ministre de la Construction, de l'urbanisme et de l'habitat, Josué Rodrigue Ngouonimba, a échangé avec Mayele Diop, représentant du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Congo, le 29 octobre dernier à Brazzaville. Au cœur de l'entretien, la question de la politique nationale de la construction au Congo.

Les deux parties pendant l'entrevue

Les deux personnalités ont évoqué les dispositions à prendre pour mettre en place une équipe de pilotage et la sélection d'un consultant en vue de réaliser l'étude relative à l'élaboration de la politique nationale de la construction, de l'habitat et du développement urbain du Congo.

Le PNUD qui entend accompagner le Congo dans ce projet a rassuré son interlocuteur de l'appui de l'agence onusienne et de l'ONU-Habitat, ainsi que des autres agences du système des Nations Unies, qui ont une expertise sectorielle en la matière, pour la réalisation de cette étude.

Compte tenu des enjeux de développement, cette politique est nécessaire pour adopter de bonnes pratiques véhiculées dans le concept *«village durable»*. Elle s'avère également importante pour réunir les conditions d'émergence d'un développement urbain durable et celles d'une mise en œuvre plus efficiente du Plan National de Développement (PND) 2018-2022. Une fois adopté par le Gouvernement, ce document sera le gage d'une urbanisation bénéfique, qui conduira à l'amélioration des standards minimum de la qualité de vie et du cadre bâti. En clair, il permettra à chaque Congolais d'avoir accès à un habitat décent, tenant compte des exigences environnementales et culturelles, ainsi qu'aux services collectifs et sociaux de base suffisants en quantité et convenables en qualité. Cette politique contribuera également à la mise en place d'un processus contrôlé et durable de la construction et de l'urbanisation en adéquation avec les objectifs définis à Quito, en Equateur (Amérique Latine) en 2016. Elle permettra de disposer d'une offre diversifiée et durable du parc immobilier au Congo, laquelle améliorera les conditions de l'habitat et le cadre de vie des populations urbaines, voire rurales.

Affe MASS *(Stagiaire)*

MAITRE NOEL MOUNTOU
NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie MAURI du Congo,
Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotairel@gmail.com

«XK TRUST. ING CORPORATION»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
CAPITAL: 1 000 000 FRANCS CFA
Siège social: Rue Luaki n°23 (Base Industrielle LVA)
POINTE-NOIRE
REPUBLIOUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-deux octobre deux mil dix-neuf, enregistré le vingt-quatre octobre de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Loandjili, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «XK TRUST. ING CORPORATION SARL U», au capital de F.CFA UN MILLION (1.000.000), dont le siège est établi à Pointe-Noire, Rue Luaki n°23 (Base Industrielle LVA).

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:
* Etudes BTP et industrie;
* Bâtiment;
* Génie civil;
* Prestation de services.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Xavier KALI est nommé Gérant de la société, pour une durée indéterminée.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le NO RCCM CG/PNR/19 B 438.

Pour avis,

Maître Noël MOUNTOU, NOTAIRE

CENTRAFRIQUE

Vive tension à Birao

La ville située dans l'extrême nord-est de la Centrafrique, a été durement touchée depuis le 1er septembre dernier par des combats entre deux groupes armés, pourtant signataires en février 2019 de l'accord de paix de Khartoum qui avait ramené un calme précaire dans un pays ravagé par la guerre civile.

Une vue des miliciens à Birao

En tout 14.000 habitants sont désormais réfugiés près de la base de la MINUSCA. Entassés sous des tentes de fortune, à quelques mètres des maisons abandonnées où personne n'imagine revenir de sitôt.

Seul le marché central a retrouvé un semblant d'activité. Les patrouilles de Casques bleus y côtoient les pickups de miliciens enturbannés sous le regard indifférent des anciens qui prennent le thé à l'ombre des acacias. Presque un retour à la normale dans ce foyer de rébellion qui échappe depuis des décennies au contrôle de l'Etat centrafricain. Depuis 2014, le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), l'un des principaux mouvements rebelles du pays, contrôlait la région et la lucrative taxation des marchandises en provenance du Soudan voisin. Son chef militaire, Abdoulaye Hissène ainsi que plusieurs de ses officiers, sont membres de l'ethnie rounga, minoritaire à Birao mais bien implantée dans l'économie locale. Ce qui attise des tensions anciennes avec l'ethnie kara, environ 40% de la population de Birao, qui compose la grande majorité des membres du MLCJ (le Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice), l'autre milice rivale.

Le meurtre du fils du sultan-maire kara de Birao par un milicien du FPRC le 29 août dernier, a replongé cette ville dans la violence. Après un premier affrontement le 1er septembre, le FPRC a été chassé de la localité, deux semaines plus tard par des éléments du MLCJ et des civils kara armés. Dans la foulée, les riches demeures du quartier rounga ont été pillées et incendiées. Les anciens maîtres de Birao sont désormais réfugiés avec les membres de leur communauté près de l'aérodrome, sous la protection des Casques bleus.

Pour certains observateurs, la crise de Birao est précurseur d'une guerre qui pourrait s'étendre aux régions voisines. Le FPRC promet de reprendre la ville dès la fin des pluies qui rendent les routes impraticables.

Les mots ravivent de mauvais souvenirs dans un pays marqué par des années de violences intercommunautaires. Or, du côté rounga, les chefs font une toute autre lecture du conflit: *«Il y a toujours eu une certaine jalousie, mais les Kara et les Rounga vivaient bien ensemble»*, assure l'observateur.

Adramane Ramadan reconnaît volontiers briguer le poste de maire de Birao, où les élections locales ont toujours été déterminées par le vote ethnique. Tout comme le chef du MLCJ, Gilbert Toumou Deya. Bien installé à 800 km de là dans la capitale, Bangui, il siège au gouvernement comme ministre chargé des Relations avec les groupes armés.

Alors que leur chef Abdoulaye Hissène a été accusé par un rapport de l'ONG The Sentry d'avoir manipulé les clivages ethniques à Bangui pendant les violences de 2013, les rounga de Birao s'estiment à leur tour victimes d'un complot politique orchestré depuis la capitale, à l'aune de l'élection présidentielle de 2020 où les votes de l'arrière-pays seront déterminants.

Gaule D'AMBERT

GABON

Le ménage continue autour du président de la République

Après le limogeage, il y a peu, de Pascaline Bongo au poste de haute représentante personnelle du chef de l'Etat et du lieutenant-colonel Fréderic Bongo Ondimba aux fonctions de directeur général des services spéciaux (DGSS), le tour de Brice Laccruche Alihanga directeur de cabinet d'Ali Bongo est arrivé. En poste depuis deux ans, il a été démis de ses fonctions et nommé aussitôt après ministre chargé du suivi de la stratégie des investissements humains et des objectifs du développement durable. Ce départ du cabinet présidentiel de l'homme qui était devenu l'une des personnalités politiques les plus puissantes du Gabon, a été diversement commenté dans le pays.

Un universitaire estime que *«Le limogeage de Brice Laccruche Alihanga de ses fonctions de directeur de cabinet du président de la République est une mini révolution de palais»*. Désigné à ce poste en août 2017, Brice Laccruche Alihanga n'attirait pas tellement le regard des Gabonais.

Mais son influence est brusquement montée d'un cran un an après sa prise de fonctions au cabinet du président Ali Bongo, victime d'un accident vasculaire cérébrale (AVC) en octobre 2018.Brice Laccruche Alihanga prendra le dessus sur tous les lobbies qui s'agitaient autour du fauteuil présidentiel.

Brice Laccruche Alihanga

À tort ou à raison, il est soupçonné de faire le vide autour du chef de l'État, de tailler l'administration publique à son goût et de faire main basse sur l'économie du pays. Les opposants l'ont accusé de diriger le Gabon par procuration.

Dans un post sur son compte Facebook, Brice Laccruche Alihanga s'est félicité du nombre très élevé des réformes réalisées ces deux dernières années avant d'annoncer qu'il entame une nouvelle mission pour *«le président et pour le Gabon»*.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Tarifs d'abonnement

Congo

6 mois
Retrait sur place: 15.600
Expédié: 23.400

1 an
Retrait sur place: 31.200
Expédié: 46.800

France, Afrique Francophone
91 Euros
182 Euros

Autres pays d'Afrique
96 Euros
192 Euros

Europe
96 Euros
192 Euros

Amérique-Asie
100 Euros
200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-028

POSTE VACANT: MAGASINIER (STOREKEEPER)
Grade - FSN-05
Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 31 Octobre 2019
DATE DE CLOTURE: 14 Novembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
• Avoir au moins un BEPC ou équivalent
• Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française, ainsi que des langues locales (niveau 3)
• Justifier d'au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans l'administration

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision du superviseur entrepôt, le/la titulaire du poste sera en charge du stockage et de la sécurité de tous les biens durables dans toutes les sections de la mission américaine. Il/Elle Coordonne et suit la livraison et le transfert des biens entre l'entrepôt, l'enceinte de l'ambassade et les résidences, donne au quotidien des conseils de travail et assure la sécurité des ouvriers de l'entrepôt.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web: https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).
Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.
Bonne chance!

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-029

POSTE VACANT: CHAUFFEUR
Grade - FSN-03
Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 31 Octobre 2019
DATE DE CLOTURE: 14 Novembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
• Avoir au moins un BEPC ou équivalent
• Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 2 & 3)
• Justifier d'au moins d'un (1) an d'expérience professionnelle en tant que chauffeur

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision du superviseur du parc automobile, le/la titulaire du poste utilise des véhicules pour transporter le personnel de l'ambassade des États-Unis et les visiteurs officiels de manière confortable, sûre et efficace. Il/Elle doit être disponible pour répondre aux urgences et aux courses non planifiées et remplir le rôle d'expéditeur de voyages de remplacement pour faciliter le passage des visiteurs officiels dans des environnements differents.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web: https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).
Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)
N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.
Bonne chance!

DGC
Diriger • Gérer
Communiquer

Ecole Supérieure de Commerce et de Gestion

DGC, Etablissement Agréé sous le N°0016/MES-CAB. DGESUP- DAAC
Ouvre au titre de l'année Académique 2019- 2020 un Master en Comptabilité, Contrôle de Gestion, Audit(CCA).
Le Master CCA est un diplôme de niveau Bac+5 et permet aux futurs diplômés:
- d'accéder directement à des postes de direction en comptabilité, contrôle de gestion, finances; audit interne
- d'intégrer le cursus de formation conduisant à l'expertise comptable, commissariat aux comptes
Programme de formation:
Programme Français du diplôme supérieur de comptabilité et de gestion(DSCG) et du diplôme supérieur de gestion et de comptabilité(DSGC) de l'Intec-Cnam.
Parcours de formation:
- Expertise &conseil; - Audit interne; - reporting et contrôle financier de groupe; - contrôle de gestion
Régimes d'études:
Les cours sont organisés en presentiel avec deux(2) regimes:
- régime temps plein: formation initiale (jeunes licenciés)
- régime en temps partiel: cours le soir (professionnels)
Les intervenants:
Un personnel enseignant de très haut niveau, justifiant le grade de Bac+8, composé de Docteurs en gestion et des experts comptables détenteurs de DEC (Diplôme d'expertise comptable)
Nos partenaires:
- Académie de Nice(France),- Intec- Cnam(France)
- Cabinet Educ Nation consulting (Canada)
- Ecole supérieure de Management de Genève(-Suisse)
Rentrée académique: le 25 novembre 2019
Adresse: En face du lycée Victor Augagneur
Mail: pdinassa@gmail.com

Contact: 06 838 57 28/ 055234660/ 04 452 33 89

OFFRE D'EMPLOI

ANNONCE NUMERO: BRAZZAVILLE-2019-027

POSTE VACANT: AGENT D'INVESTIGATION (JUNIOR FSNI)
Grade - FSN-07
Contrat à durée indéterminée

DATE D'OUVERTURE DE L'OFFRE: 31 Octobre 2019
DATE DE CLOTURE: 14 Novembre 2019

EXIGENCES DU POSTE:
• Avoir au moins une licence en droit ou équivalent
• Avoir une bonne connaissance de la langue anglaise et française (niveau 3)
• Justifier d'au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle dans le secteur de l'investigation

TACHES PRINCIPALES:
Sous la supervision de l'investigateur principal, le/la titulaire du poste sera en charge de toutes les tâches liées aux investigations, a la sécurité et la protection du personnel et des biens de la mission américaine.

COMMENT POSTULER:
L'Ambassade des Etats-Unis à Brazzaville a modernisé son processus de recrutement. Désormais, toutes les demandes d'emplois devront se faire au moyen de son outil de recrutement électronique dénommé ERA (Electronique Recrutement Application) disponible sur son site web: https://erajobs.state.gov/dos-era/cog/vacancysearch/searchVacancies.hms (Copiez ce lien et collez-le dans votre navigateur Google Chrome ou Microsoft Edge).
Pour de plus amples informations sur cette offre d'emploi, prière de visiter le site web: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ ou contacter le bureau des Ressources Humaines (tél: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2073/06-612-2133, email: BrazzavilleHRjobs@state.gov)

N-B: Seules les candidatures soumises par voie électronique seront traitées.

Merci de votre intérêt pour l'Ambassade des USA à Brazzaville.
Bonne chance!

CONFRÉRIE SAINTE RITA (ARCHIDIOCÈSE DE BRAZZAVILLE)

Ouverture de l'Année pastorale et accueil du nouvel aumônier diocésain

L'abbé Brice Bikouta est le nouvel aumônier diocésain de la confrérie Sainte Rita de Brazzaville pour l'Année pastorale 2019-2020. Son accueil et sa présentation officielle devant les membres de la confrérie Sainte Rita de toutes les paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville ont eu lieu samedi 26 octobre 2019, au cours de la messe d'ouverture de l'Année pastorale diocésaine ritienne 2019-2020 en l'église Saint-Esprit de Moungali, complètement vide, puisque la mobilisation n'a pas été effective à cause de la pluie qui s'est abattue sur la ville. L'eucharistie présidée par l'abbé Gervais Koudissa, aumônier diocésain adjoint de la confrérie, nouvellement nommé, a été concélébrée par l'abbé Ernest Ntunta, vicaire de la paroisse Saint Esprit, et animée par la chorale diocésaine.

Au premier plan: le bureau diocésain et la présidente nationale

Dans son homélie, l'abbé Gervais Koudissa s'est inspiré du thème principal de l'Année pastorale dans l'archidiocèse de Brazzaville: *«Chrétiens de Brazzaville, qu'as-tu fait de ton baptême?»*. Il a invité les membres de la confrérie Sainte Rita à vivre pleinement leur baptême, leur engagement de promesse, tout en se posant la question de savoir: Abeilles de Rita, qu'as-tu fait de ta promesse?

Avant de clore cette célébration eucharistique, Gilbert Bouetoumoussa, président diocésain de la confrérie Sainte Rita, a indiqué que depuis le 5 octobre dernier, Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, a ouvert officiellement l'Année pastorale sur le thème *«Chrétien de Brazzaville, qu'as-tu fait de ton baptême?»*. Le jeudi 10 octobre, la coordination des mouvements de spiritualité qui regroupe l'Archiconfrérie Saint Michel, l'Archiconfrérie du Saint Esprit, la confrérie Cardinal Emile Biayenda et la confrérie Sainte Rita a ouvert l'Année pastorale à la paroisse Saint Michel de La Base. *«Aujourd'hui, nous ouvrons de manière spéciale notre année pastorale. Finie la récréation et que tous les membres des confréries paroissiales, chacun en ce qui le concerne doit mettre la main à la pâte pour que notre confrérie rayonne comme par le passé. Chacun doit prendre ses responsabilités et retrouver sa place dans la confrérie Sainte Rita quel que soit les problèmes, car le linge sale se lave en famille»*.

Ensuite, il a invité les bureaux paroissiaux à recevoir et à réserver un accueil chaleureux à tout membre désireux de réintégrer la confrérie, tout en respectant le règlement intérieur. Le président du bureau diocésain a invité les membres du secrétariat de séance de la journée de réflexion tenue le dimanche 22 septembre 2019 à la paroisse Saint Jules de Makabandilou et qui a regroupé les bureaux des confréries paroissiales, les commissions techniques, le bureau diocésain autour de l'aumônier diocésain, à tout mettre en œuvre pour que les recommandations et suggestions soient mises à la disposition des membres du comité diocésain pour en débattre. Afin que la confrérie Sainte Rita retrouve ses lettres de noblesse pour une réelle organisation.

La présidente de la confrérie Sainte Rita du Congo, Mme Béatrice Bassoueka venue du diocèse de Pointe-Noire, a fait savoir que l'abbé Brice Bikouta a été nommé aumônier national par intérim, en remplacement de l'abbé Guiyen Ndolo Kitanda du diocèse de Nkayi, en mission pastorale en Europe, en qualité de prêtre fidéi donum. Pour que cela se confirme selon les textes règlementaires en vigueur, le bureau national devra adresser une correspondance auprès du Conseil national de l'apostolat des laïcs du Congo (CNALC), qui à son tour informera la Conférence épiscopale du Congo par le biais de son président pour approbation et confirmation.

Pascal BIOZI KIMINOU

ANNONCE

Samedi 23 novembre 2019, les fraternités catholiques de l'archidiocèse de Brazzaville vont célébrer le 55e anniversaire de leur existence à la Place mariale de la cathédrale Sacré-Cœur, à partir de 9h 00. Une série d'activités est prévue notamment la marche à travers quelques artères de la ville de Brazzaville. La marche prendra fin à Javouhey le berceau des fraternités.

Que Dieu bénisse les fraternités catholiques de Brazzaville.

AVIS DE RÉUNION

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), annonce à tous les journalistes catholiques qu'il y aura une réunion au Centre interdiocésain des Œuvres (CIO), à Brazzaville, le mercredi 13 novembre 2019, à 15h.

COMMUNIQUE

Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, a la douleur d'informer son clergé, les religieux et religieuses, les fidèles laïcs du diocèse de Nkayi, les parents, amis et connaissances, de l'incendie survenu à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Bouansa, le jeudi 7 novembre 2019.

C'est l'abbé Thibaut Ngouala, premier vicaire de la paroisse, qui en a surtout été la victime. Que cet incendie ravive l'élan de charité concrète de tous les clercs, personnes consacrées, fidèles laïcs et hommes de bonne volonté!

Contacts:
Abbé Daslin Ngoulou Ngoubili
Secrétaire-chancelier
Tél.: 05 569 36 46
Abbé Thibaut Actirus Ngouala
Tél.: 06 862 93 94

CONFÉRENCE ÉPISCOPALE DU CONGO

Voyage à Kinshasa

L'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), au nom de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi et président de la CEC, porte à la connaissance de tous les Fidèles catholiques du Congo qu'un voyage sera organisé à Kinshasa, du 16 au 18 novembre 2019, pour participer à la messe d'action de grâce du cardinal Fridolin Ambongo, archevêque de Kinshasa, récemment élevé à la dignité cardinalice par Sa Sainteté le Pape François, lors du consistoire du 5 octobre 2019.

Le montant total du voyage Brazzaville-Kinshasa aller-retour est de 45.000 FCFA (Toutes les démarches administratives comprises). L'hébergement est garanti par l'archidiocèse de Kinshasa et la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO).

Ceux et celles qui voudront faire partie de la délégation congolaise sont priés de se faire enregistrer bien avant, au plus tard le 12 novembre 2019 à 12h 00. Les inscriptions se font au Secrétariat général de la CEC (face lycée Chaminade) et à l'archevêché de Brazzaville. Pour le voyage, prévoir le carnet de vaccination, le Passeport ou la Carte nationale d'identité.

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
N° 014/PAPN-SPCPM du 18 Octobre 2019

REPUBLIQUE DU CONGO
PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE
PHASE D'URGENCE DU PLAN DIRECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DU PORT DE POINTE-NOIRE ET PROJET D'APPUI À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE PÊCHE AU CONGO ET À LA DURABILITÉ DE SA GESTION
SERVICES DE CONSULTANTS
Manifestations d'intérêt

Le Port Autonome de Pointe-Noire (PAPN) a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (AFD) sur fonds délégués de l'Union européenne, pour accompagner le programme d'extension de ses infrastructures d'accueil, de mise à niveau de la gestion environnementale du site, et de préservation de la ressource halieutique. Les objectifs de ce programme sont:

(i) de permettre au PAPN de répondre à la croissance du trafic du port de Pointe-Noire en améliorant ses structures d'accueil et sa compétitivité; (ii) d'appuyer le PAPN afin de mettre en œuvre une gestion environnementale conforme aux standards internationaux; (iii) d'appuyer le Congo afin de retrouver un mode d'exploitation durable de la ressource halieutique.

Les Services du consultant auront pour objet d'assurer la communication grand public et institutionnelle de ce programme. Le budget maximal alloué à ces services est de 200 000 euros soit.131 191 400 FCFA sur une durée maximale de 4 ans.

Le PAPN invite les consultants à manifester leur intérêt à fournir les Services décrits ci-dessus.

Les critères d'éligibilité à un financement de l'AFD sont spécifiés à l'article 1.3 des «Directives pour la Passation des Marchés financés par l'AFD dans les États étrangers», disponibles en ligne sur le site internet de l'AFD www.afd.fr

Les consultants intéressés doivent produire les informations démontrant qu'ils sont qualifiés et expérimentés pour réaliser les présents Services. A ce titre, ils justifieront qu'ils possèdent des références de prestations récentes et similaires.

Si le consultant est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure: - Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres.
OU
- Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé.

Le caractère similaire des expériences sera analysé en fonction:
- De l'ampleur des marchés;
- De la nature des Services: Communication;
- Du domaine et de l'expertise technique:
• Définition d'une stratégie de visibilité, construction et mise en œuvre d'un plan de communication pluriannuel;
• Communication grand public (populations locales, acteurs de la pêche industrielle et artisanale) et institutionnelle (autorités congolaises, communauté portuaires et usagers du port) utilisant les média print, télévisuelle, internet et réseaux sociaux;
• Relation presse;
• Communication événementielle.

Expérience de communication pour un projet d'une organisation internationale, d'une entreprise multinationale ou financé par des bailleurs internationaux serait valorisée.
- Du contexte géographique: Afrique francophone.

Le Client examinera également la pertinence des manifestations d'intérêt au regard du critère suivant:
- Appui sur des partenaires locaux;

Le PAPN dressera une liste restreinte de 6 candidats maximum, présélectionnés sur la base des candidatures reçues, auxquels il adressera la Demande de Propositions pour la réalisation des Services requis.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées à l'adresse ci-dessous au plus tard le 16 décembre 2019 à 12 heures (heure locale).

Direction Générale du Port Autonome de Pointe-Noire
Avenue de Bordeaux (Enceinte Portuaire)
BP: 711-Pointe-Noire -République du Congo
Tél.: (+242) 22 294 00 52;
Courriel: info@papn-cg.org;
(A l'attention de Monsieur le Directeur Général du PAPN)

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, de lundi à vendredi de 8h00 min à 16h30 min (heure locale):

Le Chef de Département Communication du PAPN
Avenue de Bordeaux (Enceinte Portuaire)
BP: 711-Pointe-Noire -République du Congo
Tel: (+242) 06 693 59 18;
Courriel: arseneobambi@papn-cg.org;
avec Copies:
jeanjacquesmombo250@gmail.com;
spcpm@papn-cg.org

Pointe-Noire, le 18 Octobre 2019

Le Directeur Général du Port Autonome de Pointe-Noire

DIOCÈSE D'OWANDO

Ouverture de l'Année pastorale à la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo

Le week-end du 2 au 3 novembre 2019 a été intensément vécu par les chrétiens de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo. Trois événements l'ont essentiellement marqué: la solennité de la Toussaint, la commémoration des défunts et l'ouverture de l'année pastorale 2019-2020, précédée de la clôture du mois du Rosaire, le 31 octobre. C'est l'évêque du lieu, Mgr Victor Abagna Mossa qui a présidé l'eucharistie en la Toussaint. A la même période, s'est tenue la session de formation des catéchistes de la paroisse animée par trois catéchistes formateurs venus de Brazzaville.

Une vue de l'autel lors de messe d'ouverture de l'Année pastorale

Le 1er novembre, lors de la célébration eucharistique présidée par Mgr Victor Abagna Mossa, l'abbé Gervais Protais Yombo, curé d'Oyo, prêchant sur les béatitudes de Jésus (Mt 5,1-12) a mis l'accent sur l'amour, le pardon et l'unité. Après la messe, une délégation conduite par l'évêque composée de prêtres, des religieuses de la Congrégation des sœurs de Saint Joseph de Cracovie de la communauté d'Oyo et de quelques fidèles laïcs ont été conviés à la cérémonie du dépôt de gerbes de fleurs à Oyo et Edou par le Président Denis Sassou-Nguesso sur les tombes de ses défunts parents. Au sein de la délégation de l'Eglise catholique figuraient, entre autres, les abbés Gervais Protais Yombo et Patrick Charmel Mave, curé et vicaire de la paroisse d'Oyo, Carlos Mbambi et Junior Aya-Yombo, respectivement père spirituel de la Maison des seniors Kambissi de Mfilou (Brazzaville) et prêtre de l'archidiocèse de Brazzaville en mission d'études en France. A leurs côtés se trouvaient le délégué de l'Armée du salut à Oyo, Belante Tsouba, et son épouse, qui avaient participé auparavant à la messe.

Le lendemain 2 novembre, après la messe en mémoire des défunts célébrée par l'abbé Carlos Mbambi, la journée a été principalement marquée par le recueillement au cimetière catholique de Tsambitso, à quelque cinq kilomètres d'Oyo. L'abbé Gervais Yombo a prié pour tous les défunts qui y reposent et béni leurs tombes. Dans ce cimetière gît le premier catéchiste d'Oyo, François Ibara (1889-1933). C'est un cimetière établi sur les lieux qui abritaient la première mission d'Oyo construite par Mgr Prosper Augouard au bord de l'Alima: Sainte Radegonde.

Le clou de ce week-end dense et riche en événements a été la messe du 31e dimanche ordinaire présidée par le curé de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo, qui a consacré l'ouverture officielle de l'année pastorale 2019-2020. Elle a été rehaussée de la présence du préfet de la Cuvette Jean Christophe Tchicaya, de l'administrateur-maire de l'arrondissement 5 Ouenzé à Brazzaville, Marcel Ganongo et d'autres autorités politico-administratives.

Dans son homélie, le curé d'Oyo a notamment parlé des biens matériels devant lesquels, selon lui, chacun doit savoir prendre de la hauteur et du détachement. Commentant la parabole de Zachée contenue dans l'évangile de Saint Luc, il a recommandé de ne pas se laisser posséder par les biens matériels, mais de savoir saisir les occasions dans la vie, à l'instar de ce collecteur d'impôts pour qui Jésus a été une bénédiction. La rencontre avec Jésus l'a transformé. Car, d'après l'abbé Yombo, il y a des rencontres qui transforment, tandis qu'il y en a d'autres qui détruisent.

Avant ces festivités, les chrétiens de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption d'Oyo ont eu droit à une semaine d'enseignements sur la Vierge Marie focalisés sur le mois du Rosaire à travers des conférences. Tout le long du mois, il y a eu la récitation du chapelet avec les différents mystères du Rosaire (joyeux, douloureux, glorieux et lumineux). La clôture est intervenue le jeudi 31 octobre par une messe célébrée par le curé, à l'issue d'une procession mariale partie de la grotte jusque dans l'église.

Depuis sa prise de fonction à la tête de cette paroisse le 15 septembre dernier, le nouveau curé apporte quelques nouveautés. La messe mensuelle des malades célébrée autrefois tous les mercredis, l'instauration du feuillet dominical contenant la méditation du jour sont quelques-unes d'entre elles. Progressivement, les chrétiens font corps avec la nouvelle équipe presbytérale.

Aristide Ghislain NGOUMA

DIOCÈSE DE POINTE-NOIRE

L'abbé Tiburce Diamesso, nouveau curé de Notre-Dame de Fatima de Louvoulou

Après cinq ans de service dans l'œuvre de Dieu à la paroisse Sainte Face de Jésus de Faubourg comme premier vicaire et administrateur de la communauté de Koufoli, l'abbé Tiburce Diamesso a été installé à la paroisse Notre-Dame de Fatima de Louvoulou en qualité de nouveau curé. Son intronisation a eu lieu le 6 octobre 2019 par l'abbé Louis Pambou, économe diocésain représentant délégué de l'évêque Mgr Miguel Olaverri. Ordonné le 27 septembre 2009, l'abbé Tiburce a enrichi son expérience pastorale dans diverses paroisses du diocèse. Hélas, quasiment au-lendemain de son installation, l'abbé Tiburce s'est gravement fracturé le pied. Il sera indisponible pour ses ouailles pendant longtemps.

L'abbé Tiburce Diamesso

***M. l'abbé, quel est votre parcours pastoral depuis votre ordination?**

**J'ai œuvré en divers endroits dans le diocèse de Pointe-Noire. J'ai d'abord servi comme vicaire à la paroisse Sainte-Thérèse de Tchimbamba où j'ai travaillé pendant deux ans, avec l'abbé Yolas. Après l'arrivée de Mgr Miguel Angel Olaverri, j'ai été affecté à la paroisse Saint-Jean Apôtre de Ngoyo et j'ai fait deux ans de service dans cette paroisse. J'ai ensuite été curé à la paroisse Saint Jean-Baptiste de Nzassi en y restant pendant une année de service. Et après Nzassi, j'ai étais envoyé à Sainte Face de Jésus comme vicaire et administrateur de la communauté de Koufoli. Aujourd'hui, je suis affecté à Notre-Dame de Fatima de Louvoulou comme curé.

En aumônerie, j'ai été pendant deux ans aumônier national de l'Archiconfrérie Notre- Dame du Perpétuel Secours, qu'on appelle aussi La Supplique. Également aumônier de la Caritas diocésaine pendant deux ans et aussi aumônier de la Commission Justice et Paix dans le diocèse de Pointe-Noire.

***Comment envisagez- vous aborder cette nouvelle année pastorale paroissiale en tant que curé?**

**La première des choses est de nous installer et de refaire certaines choses sur le plan logistique. Et sur le plan pastoral, il faut redynamiser cette communauté pour qu'elle devienne une paroisse et aille de l'avant. L'enjeu, c'est de faire de Louvoulou un milieu où il fait bon vivre et où les gens viennent en pèlerinage, viennent pour la prière.

***Louvoulou est votre nouvelle terre de mission. Par quoi voulez–vous entamer cette mission?**

**Je sens un changement de ministère. J'ai longtemps exercé comme vicaire; aujourd'hui je suis curé de paroisse. Il y a certainement une différence et de nouvelles difficultés ne serait-ce qu'au plan des infrastructures, car on part d'une zone urbaine à une zone rurale. Aujourd'hui; lorsqu'on est affecté *«en brousse»*, les gens se posent la question de savoir si on est puni, et si on a fait quelque chose de mal. Des gens sont venus me demander si j'avais commis quelque faute terrible pour être relégué à Louvoulou. Pour moi, ce qui compte c'est ma mission, que j'entends accomplir avec la Force de Dieu.

Je pense que c'est une bonne chose que l'évêque nous brasse ainsi, en envoyant en ville les prêtres qui ont œuvré en campagne et en campagne ceux qui n'ont pas encore l'expérience enrichissante de la ruralité. Car il y a effectivement des prêtres en ville qui n'ont jamais exercé en milieu rural ou vice-versa. Ainsi fait, les fidèles comprendront qu'un curé de campagne n'est pas un curé en punition!

Propos recueillis par
Madocie Déogratias MONGO

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ PROTESTANTE DE BRAZZAVILLE

Josias N'Gahata-Makoundou a décroché brillamment sa licence en théologie

«La musique psalmique: une approche exégétique, musicologie et praxéologique», c'est le thème du mémoire pour l'obtention de la licence en théologie, option Ancien testament, soutenu brillamment par Josias N'Gahata-Makoundou (qui est aussi pasteur et musicien) à la faculté de théologie de l'Université protestante de Brazzaville, établissement dans lequel il étudie. C'était samedi 19 octobre 2019.

Pasteur Josias N'Gahata-Makoundou

Le travail de Josias N'Gahata-Makoundou est le fruit d'une réflexion émergée en lui depuis ses premiers jours de vie chrétienne au sein de l'Eglise évangélique du Congo (EEC), au regard de l'usage liturgique que l'on offre au Psautier, contrairement à ses appellations dans les versions bibliques locales du Congo, Mikunga en Kikongo et Njembo en Lingala. Selon lui, l'usage liturgique des psaumes au cours de l'histoire a parfois pris un aspect musical comme à l'origine.

Pour révéler cette musique des Psaumes, il s'est appuyé sur une triple approche, exégétique, musicologique et praxéologique. *«Outre l'introduction et la conclusion générales, notre travail s'articule autour de deux chapitres, à savoir: l'étude exégétique du Psaume 133 et l'usage cultuel des Psaumes dans le judaïsme et dans le christianisme. Au terme de cette étude, nous pouvons souligner que le Psautier, bien qu'il se présente sous plusieurs formes, constitue un monument digne de toute l'attention du juif et du chrétien. L'importance de ce recueil hymnologique dépasse même les limites de sa portée musicale»*, estime-t-il.

Au premier chapitre, a-t-il fait savoir, *«nous avons dégagé la musicalité des Psaumes à travers une étude exégétique du Psaume 133, l'un des Psaumes les plus utilisés lors des célébrations cultuelles surtout pendant l'accueil. Nous y avons attesté l'authenticité de ce psaume, avant de nous focaliser sur ses approches synchroniques et diachronique. Nous pouvons retenir à ce stade que dans le Proche-Orient ancien, la musique était intimement liée à la poésie».*

Au deuxième, a-t-il souligné, *«nous avons ausculté la pratique de la musique psalmique en milieu juif et chrétien, en menant des investigations sur la fonction attribuée aux Psaumes dans le judaïsme et dans le christianisme, et plus particulièrement dans l'Eglise évangélique du Congo. Cela nous a emmené à affirmer que les sons musicaux des Psaumes ne sont pas une résultante d'une improvisation dans l'histoire du Psautier; ils semblent avoir toujours existé. En plus, l'EEC a été déjà concoctée pour une liturgie chantée basée sur la musique psalmique dès la venue des premiers missionnaires scandinaves».*

De cette étude, il ressort aussi *«qu'il est difficile de reconstituer le recueil en usage au Temple de Jérusalem. Mais les quelques indications fournies par l'Ancien Testament suffisent pour laisser entrevoir des cérémonies qui sont loin d'être ternes ou figées. L'approfondissement de cette étude dans cette même triple approche nous apparaît une avenue de recherche prometteuse»*

En conclusion, l'impétrant a relevé que cette étude *«reste une exhortation pour une liturgie chantée, basée sur la musique psalmique dans nos églises locales, qui assurément susciterait beaucoup d'intérêt dans la foi des chrétiens.»* Peu après, il a interprété ensemble avec les musiciens de l'orchestre Burning Music, de l'orchestre Symphonique des Enfants de Brazzaville, et des membres du Kilombo, le Psaume 133, tel que rapporté dans son travail, pour dégager, séance tenante, ce beau chant musical dans les œuvres psalmiques.

A l'issue de la soutenance, le jury composé du révérend-docteur Mamy Raharimanantsoa, Pr d'Ancien Testament (président et directeur de mémoire) et Loubassou, doyen de la faculté de théologie (Assesseur), a attribué la mention très bien à Josias N'Gahata-Makoundou décrochant ainsi sa licence en théologie. Par contre, malgré l'intérêt indéniable de ce travail, le jury a exhorté l'impétrant à tenir compte des remarques faites pour l'améliorer. Et en additionnant la moyenne de toute l'année et les notes de classe, il a eu la mention bien.

La cérémonie a été rehaussée de la présence de la conseillère du Président de la République en protection sociale, Edith Laure Itoua, des ambassadeurs d'Allemagne, Klaus Peter Schick et d'Italie, Stephano De Leo, du président de la Communauté évangélique de la RD Congo, le pasteur Manianga Nzolanzambi, (dont les réactions sur cette soutenance sont publiées ci-dessous) ainsi que d'autres invités.

Alain-Patrick MASSAMBA

Ils ont dit...

Edith Laure Itoua, conseillère du Président de la République: *«Je sais que M. N'Gahata ''Maestro'' est une personne sérieuse, travailleuse dynamique. Mais je ne savais pas qu'il faisait la musique avec le groupe Burning music, et avec l'orchestre Symphonique des Enfants de Brazzaville. Il avait le temps de faire ses recherches et de présenter son travail aujourd'hui. Je suis vraiment contente pour lui, et félicitations. Si, j'ai un conseil à lui donner, c'est de continuer, pour qu'un jour qu'il nous présente un thème sur ce sujet, pour l'obtention d'un autre diplôme, parce que je pense sans me tromper qu'il est le premier à avoir travaillé sur ce sujet».*

-**Klaus Peter Schick**, ambassadeur d'Allemagne au Congo: *«Je suis très heureux parce que l'impétrant a obtenu la mention très bien. Il n'est pas seulement pasteur, mais aussi chef d'orchestre, un orchestre que notre ambassade et celle d'Italie soutiennent depuis longtemps. Je me réjouis qu'il trouve du temps en dehors de l'orchestre de faire les recherches sur les psaumes. Je trouve cela formidable et souhaite qu'il continue dans ce sens. Il a tout mon soutien».*

-**Stéphane De Leo**, ambassadeur d'Italie au Congo: *«Je suis heureux d'avoir été convié à cette soutenance pour l'obtention du grade de Licence en théologie. Je suis surpris par la qualité du travail réalisé et le niveau de l'impétrant. L'Italie soutient la formation à tous les niveaux. J'ai vu également des jeunes dans la salle, cela est encourageant. Le Congo a une grande, une grande histoire, et a la capacité de se développer dans le secteur comme la théologie et la musique. Ma présence ici, me permet aussi d'évaluer les possibilités de collaborer ensemble dans le secteur de la formation».*

-**Le pasteur Manianga Nzolanzambi**, président de la Communauté évangélique de la RD Congo: *«Je suis ravi par ce travail, et surtout par la perfection mise. C'est un génie qui est en train de naître par rapport à son talent musical. Je pense qu'à l'avenir il y aura un travail similaire. Josias vient de terminer ses études Théologiques pour servir le Seigneur qui l'a accompagné malgré les peines qu'il a connues. Il est chantre et il apprend la musique aux autres…».*

REMORQUAGE
ET VOITURE
DE REMPLACEMENT
GRATUITS

SAHAM ASSURANCE AUTO

En cas de panne ou d'accident, nous sommes à vos côtés.

Quel que soit votre type de véhicule, bénéficiez d'offres adaptées à vos besoins.
En cas de choc ou de panne, le constat, le remorquage et la voiture de remplacement sont gratuits. Pour plus de renseignements, rendez-vous dans l'une de nos agences.

ASSISTANCE
05 053 58 58

www.sahamassurance.cn

RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRÉCAIRES

Un concert de ''Dj Ataluku'' pour informer sur les projets à réaliser au quartier Sukissa

L'école primaire de Moukondo, à Brazzaville, a servi de cadre le 2 novembre à un concert de ''Dj Atalaku''. Celui-ci a eu pour but de collecter des fonds pour la Caisse féminine de l'Association pour l'autonomisation économique des femmes du quartier Sukissa et de faire connaître aux bénéficiaires les projets retenus et à réaliser pour la restructuration de ce quartier, dans le cadre du projet de Développement urbain et restructuration des quartiers précaires (DurQuap).

Une vue des ''Dj Atalaku'' sur scène

L'évènement, organisé par le maître d'oeuvre sociale (MOS) du Projet DurQuap, a connu la participation du représentant du maire de Ouenzé, des membres du Comité local de développement (COLODE), des responsables de police de la localité, des bénéficiaires ainsi que des enfants venus nombreux. Cet évènement s'est inscrit dans la philosophie du projet DurQuap, notamment en son volet accompagnement social qui vise, entre autres, à renforcer les capacités des acteurs et mettre en place des stratégies alternatives de création d'emplois, de revenus et d'intégration économique.

Pour le chef de quartier et président du Comité local de développement (COLODE) Sukissa, Ernest Lambert Bambou, le projet DurQuap financera, conformément aux desiderata exprimés par les autorités locales et les bénéficiaires, la construction des voiries pavées, la reconstruction du marché Sukissa, la réhabilitation d'un centre de santé intégré, la construction d'un poste de police moderne, d'une passerelle sur la Tsiémé et d'une maison communautaire multifonctionnelle. Le projet mettra également en place une association de développement pour les femmes du quartier Sukissa.

«Les femmes de Sukissa, grâce au MOS, ont résolu de se constituer en association afin de mettre sur pied un instrument de développement et d'autonomisation au profit de la femme. Cet instrument dénommé Caisse des femmes de Sukissa financera les activités génératrices de revenus des femmes et contribuera conséquemment à leur épanouissement et au développement économique et social du quartier», a déclaré Anny Tchibindza, présidente de l'Association pour l'autonomisation économique des femmes de Sukissa. La caisse se chargera d'octroyer des micro crédits aux femmes membres afin de leur permettre de financer leurs activités mais aussi de se constituer une épargne significative leur permettant de prétendre progressivement à des crédits plus importants. Elle est donc un stimulateur à l'entreprenariat féminin et un moyen à long terme de l'autonomisation des femmes de Sukissa.

La création de cette caisse a été motivée par le fait qu'au Congo, comme partout en Afrique, les femmes rencontrent de nombreuses difficultés à accéder aux crédits via les banques classiques. Celles-ci exigent des préalables qui, très souvent pour les femmes demandeuses de crédit, sont un obstacle majeur. On peut citer entre autres la présentation des garanties, la formalisation de la structure pour laquelle le crédit est demandé, la présentation d'un business plan, etc. A cela s'ajoutent les pesanteurs sociologiques et quelques considérations subjectives sur la capacité de la femme à gérer une entreprise.

Avec ces diverses réalisations, le quartier Sukissa s'engage dans un processus de modernisation qui, à court, moyen et long termes, fait appel à d'autres formes de comportements dans la gestion des infrastructures publiques.

Viclaire MALONGA

TRAFIC DES ESPÈCES PROTÉGÉES

Arrestation d'un présumé trafiquant d'ivoire à Brazzaville

De nationalité congolaise, un trafiquant présumé d'ivoire a été arrêté mercredi 6 novembre 2019, en flagrant délit de détention, circulation et commercialisation illégales de deux défenses d'éléphant sectionnées en quatre morceaux et pesant au total 18 Kg.

Le présumé trafiquant avec son butin

Le trafiquant présumé a été arrêté dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, grâce aux efforts conjoints des agents de la Direction départementale de l'Economie forestière de la ville capitale et des éléments de la Gendarmerie nationale, avec l'aide du Projet d'Appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).

Les ivoires saisis ont été achetés par le prévenu dans le département de la Likouala, auprès des chasseurs qui écument les forêts de cette localité. Cet individu, dont le complice est en cavale, serait un acheteur et revendeur des produits de faune depuis des années. Il utiliserait pour leur transport jusqu'à Brazzaville, la pirogue sur le fleuve Congo et la rivière Alima et des véhicules sur la route nationale n°2. En dissimulant ses produits dans des sacs de poissons fumés pour tromper la vigilance des agents des services de contrôle le long du trajet.

Par devant gendarmes, il a reconnu les faits qui lui sont reprochés: détention, circulation et commercialisation illégales des trophées (ivoire) d'une espèce animale intégralement protégée, l'éléphant. Il encourt de lourdes peines suivant la législation en vigueur au Congo, car l'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées sont strictement interdits, tout comme leurs trophées. Exception est faite pour les besoins de la recherche scientifique assortie d'une dérogation spéciale de l'administration des Eaux et forêts.

Le trafic des espèces fauniques au monde est devenu, ces dernières années, plus organisé, plus lucratif, plus mondialement répandu et plus dangereux que jamais avant. Il a des sérieuses implications pour la sécurité et la prospérité des populations à travers le monde. Selon un rapport de Wildlife Conservation Society (WCS), les éléphants des forêts d'Afrique ont décliné de 62% en 10 ans. Toutes les 15 minutes, précise ce rapport, un éléphant en moyenne est illégalement abattu sur le continent africain pour nourrir une demande insatiable en ivoire. Le commerce illégal des produits de faune conduit à l'extinction des espèces fauniques à travers le monde. **V.M.**

SANTE

Sensibilisation des populations de Mfilou-Ngamaba à la maladie Ebola...

L'Association congolaise pour la santé publique et communautaire (ACSP) a lancée le 29 octobre dernier, au siège de la mairie de Mfilou-Ngamaba, le 7e arrondissement de Brazzaville, la campagne de sensibilisation à la maladie à virus Ebola (MVE). Sous les auspices de l'administrateur-maire de cet arrondissement qui en a donné officiellement le là. La maladie est une maladie dangereuse et très contagieuse provoquée par un virus.

Les participants posant après le lancement officiel

60 à 90% des malades atteints du virus Ebola décèdent des suites de cette maladie, qui se manifeste entre 2 et 21 jours après contamination.

La campagne de sensibilisation sur la prévention de la maladie à virus Ebola est couplée à quelques pratiques familiales essentielles, ayant un lien avec la survie, l'éducation et la protection de l'enfant, notamment le paludisme, la vaccination et la déclaration des naissances à l'état civil. Elle est l'aboutissement d'une démarche concertée et consensuelle avec l'UNICEF, à travers son département communication.

Remerciant l'UNICEF pour son appui technique et financier, Mme Marianne Bayonne, présidente de l'ACSPC, a ainsi justifié cette campagne: *«La MVE est une véritable menace pour le continent africain et pour le Congo, en particulier. En tant qu'acteur de santé publique, nous ne pouvons demeurer inactifs lorsque l'histoire nous rappelle que le Congo notre pays a déjà connu des épisodes de la MVE dans la Cuvette-Ouest et juste à côté de chez nous, en R.D. Congo, l'épidémie continue à décimer des populations. Nous devons donc agir et agir au-delà de la maladie.»*

La campagne, a-t-elle poursuivi, vise la capacitation des populations de Mfilou-Ngamaba à prendre en main leur propre destinée, en acquérant des connaissances et compétences pour une riposte idoine contre la MVE au cas où il y aurait éclosion ou importation de celle-ci au Congo.

Le lancement officiel du projet de sensibilisation sur la prévention de la maladie à Virus Ebola, le paludisme, la vaccination et la déclaration des naissances à l'état civil est intervenu, a indiqué Jean-Marie Nzinga Ondemba, administrateur-maire de Mfilou-Ngamaba, après la réunion de sensibilisation et d'édification sur la manifestation de l'épidémie de Chikungunia ou *''Palu Pongo''* organisée en juin 2019, par les experts de l'OMS, à l'hôpital de l'Amitié sino-congolaise et la campagne de lutte contre le paludisme par la distribution des moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue action.

L'Etat ne pouvant tout faire, a-t-il souligné par ailleurs, se doit d'agir avec les organismes internationaux et de santé, tout comme avec les partenaires privés et les Organisations de la société civile, en les encourageant, en les écoutant et en bâtissant avec eux une chaîne de solidarité et de responsabilité.

Des actions de plaidoyer auprès de la mairie et des leaders communautaires, un atelier d'harmonisation et d'intégration des messages clés ainsi qu'une formation des superviseurs et relais communautaires ont préludé cette campagne qui se déroule dans les églises, les écoles, les bars, les restaurants et les marchés de l'arrondissement. 13 quartiers de cet arrondissement sont au total concernés par la campagne.

L'Association congolaise pour la santé publique et communautaire, créée le 21 mai 1995, intervient dans plusieurs domaines dont la promotion de l'hygiène, la lutte contre le paludisme, les maladies diarrhéiques et la malnutrition; la lutte contre le tabac, la tuberculose et l'abus des drogues; la prévention et la gestion des maladies non transmissibles.

L'ACSPC compte à son actif plusieurs réalisations: lutte contre le paludisme par la promotion de l'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action et l'hygiène du milieu à Pointe-Noire et à Sibiti, avec l'appui financier de l'OMS, du PASCOB, de l'ACDI par l'entremise du partenariat avec l'Association canadienne de santé publique (ACSP) et du PCPA-Congo en 2005,2007,2009 et 2010-2011,…

V. M.

ETUDE DE MAITRE VICTOR MABIALA
Huissier de justice, Commissaire-priseur à la résidence de Brazzaville
173, Avenue de la Base, Quartier Batignolles
(Arrêt SADEA), Brazzaville
Tél.: 05.577.35.61/01.049.10.75
E-mail: etudevictormabiala@gmail.com

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'IMMEUBLE

A la diligence de la SOCIETE GENERALE DU CONGO, Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 13.500.000.000 F. CFA, dont le siège social est fixé à Brazzaville, avenue Amilcar Cabral, B.P.: 598, immatriculée au RCCM de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/11 B 2902.

Représentée par Monsieur Arnaud CROUZET, Administrateur Directeur Général, dûment habilité à l'effet des présentes, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes;
Ayant pour conseil Maître André François QUENUM, Avocat à la Cour;
Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble ci-dessous décrit:

N°	DESIGNATION	MISE A PRIX
-1-	Une propriété immobilière non-bâtie, objet du titre foncier n°35751, sis à Brazzaville, 836, rue Mayombe, Plateau des 15 ans, Arrondissement n°4 Moungali, Brazzaville, cadastrée, section P7, Bloc 86, parcelle 8, superficie 264,75m2	78.399.352. F.CFA

Vous pouvez constituer le cahier des charge et faire vos offres au:
- Greffe Civil du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville;
- Cabinet d'Avocats de Maître André François QUENUM, domicilié à la résidence Mbamou Palace, centre-ville, derrière la Chambre de commerce de Brazzaville, B.P.: 2410, Tél.: 05 551 48 61/06 627 81 07;
- Cabinet de Maître Victor MABIALA, Huissier de justice, Commissaire-priseur à la résidence de Brazzaville, 173, Avenue de la Base, Quartier Batignolles (Arrêt SADEA) Brazzaville, y demeurant, soussigné, Tél.: 05 577 35 61;
-Cabinet de Maître Norbert MADZOU, Notaire, sis, Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, passage à niveau du marché PV, à côté des Dépêches de Brazzaville, Mpila, Tél.: 06 655 65 08/05 545 58 57;
Jour: samedi, le 23 novembre 2019, à 9h00;
Lieu: salle d'audience du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville.

L'huissier de justice

Banque des Etats de l'Afrique Centrale

Secrétariat Général

Direction de l'Organisation
et des Projets

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax: (237)2 22 23 33 29

Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet

Institution: Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet: Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368
Crédit IDA n°: 62290
Titre des services: Services de consultants pour un accompagnement de la BEAC à l'étude de la conformité à la réglementation des changes de la CEMAC des contrats relatifs aux opérations avec l'extérieur des entreprises exportatrices des secteurs pétroliers et minier
Bénéficiaire: BEAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°022/BEAC/SG/DOP/PRCIFR/UGRIF/2019-MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de consultants pour un accompagnement de la BEAC à l'étude de la conformité à la réglementation des changes de la CEMAC des contrats relatifs aux opérations avec l'extérieur des entreprises exportatrices des secteurs pétroliers et minier.

2. **Mission des consultants:**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes n°02/18/CEMAC/UMAC/CM entrée en vigueur le 1er mars 2019, des compagnies minières et pétrolières ont estimé que l'application de ce dispositif remet en cause les avantages dont elles bénéficient des contrats et conventions d'établissement signés avec les différents Etats de la CEMAC et constitue un élément de découragement des investissements dans ce secteur.

Il est donc impératif et nécessaire pour la Banque Centrale, dans une optique de centralisation de toutes les devises issues de l'ensemble des transactions de la CEMAC avec l'extérieur, de mieux appréhender le fonctionnement des activités des entreprises exportatrices notamment celles des secteurs pétrolier et minier. A cet égard, elle compte se faire assister d'un Cabinet de consultants.
L'objectif visé par la mission devrait au moins permettre de:

i. mettre en place, au sein de la BEAC, un mécanisme de suivi des rapatriements des recettes d'exportation des entreprises pétrolières et minières adapté;
ii. recenser et expliquer tous les montages financiers existants à toutes les phases des processus mis en place par les entreprises minières et pétrolières, avec proposition de règles de rapatriement;
iii. renforcer les capacités du personnel de la BEAC concerné par l'exploitation des différents d'établissement, d'emprunts ou de financements des activités dans ces secteurs;
iv. mieux suivre le rendement des contrats de ventes et assurer la prévisibilité des flux entrants des revenus tirés de l'exploitation pétrolière et minière.

Par conséquent, le consultant devra effectuer principalement les travaux ci-après:

a. recenser toutes les entreprises opérant dans les secteurs exportateurs et susceptibles d'avoir signé des conventions d'établissement avec les Etats de la CEMAC ou d'avoir adopté des montages financiers ne permettant pas le rapatriement des revenus reçus de l'étranger;
b. exploiter les contrats et conventions d'établissements signés entre les Etats de la CEMAC et les sociétés extractives ainsi que les différents montages financiers adoptés, en vue d'identifier les stipulations contraires à la réglementation des changes;
c. identifier les exemptions accordées par les différents Etats de la CEMAC aux sociétés du secteur extractif en matière de change au regard du régime de change de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale;
d. recenser les meilleures pratiques internationales en rapport avec le rapatriement des revenus des entreprises extractives, à travers un benchmark de la mise en œuvre de la règlementation des changes dans les pays exportateurs d'Afrique et d'ailleurs;
e. proposer à la Banque Centrale un mécanisme qui le permettrait de suivre de façon optimale les flux financiers entrants et sortants liés aux activités de ces entreprises;
f. identifier les montages financiers mis en place par ces entreprises dans le cadre du financement de leurs activités par le biais des investissements, emprunts ou toutes autres sources de financement et présenter les avantages et les inconvénients y relatifs;
g. proposer à la Banque Centrale le modèle de suivi des opérations des entreprises extractives adapté à son environnement économique et financier;
h. identifier d'autre disposition desdits contrats et conventions qui pourraient permettre à la Banque Centrale d'améliorer le niveau de ses réserves en devises (cas des dotations périodiques pour la constitution des fonds de réhabilitation des sites pétroliers et miniers);
i. collecter les éléments pertinents de jurisprudence internationale sur les exigences des entreprises extractives au regard de la réglementation des changes;
j. effectuer toutes les autres propositions permettant d'assurer une application adéquate de la réglementation des changes par les entreprises exportatrices, notamment des secteurs pétrolier et minier, de manière à garantir un rapatriement optimal des revenus en devises de toutes natures.

La durée de la mission est estimée à six (6) mois et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de janvier 2020.

Les termes de références (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.
3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) représentant le Secrétariat Général de la BEAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). le Cabinet doit être de renommée internationale jouissant d'une expérience confirmée dans les domaines juridique et financier et d'une expertise avérée dans l'élaboration, la mise en œuvre, le contentieux et le suivi des contrats pétroliers et miniers. Le Cabinet devra démontrer ses compétences et son expérience, au cours des dix dernières années, dans de travaux liés au financement des entreprises des secteurs extractifs, aux montages financiers, aux dispositifs techniques, aux contrats divers de ces secteurs. Le CV des experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection. Il s'agit principalement des références pertinentes des cabinets dans le domaine visé par la mission.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Sélection III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement, (le Règlement)» de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.

5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultant telle que décrite dans le «Règlement».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 20 novembre 2019.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P.: 1917 Yaoundé – CAMEROUN
Tél.: (+237) 22 23 40 30/60, Fax: (+237) 22 23 33 29

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet, Représentant le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1207/8, Email: adoum@beac.int copie ikori@beac.int

Yaoundé, le 1er novembre 2019

Le Coordonnateur du Projet

FOOTBALL/ ELIMINATOIRES DE LA CAN 2021

L'aventure recommence à Thiès pour les Diables-Rouges!

C'est déjà ce mercredi 13 novembre 2019 que commence le marathon des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations prévue en 2021 au Cameroun. Les Diables-Rouges du Congo sont arrivés à Thiès où ils seront les hôtes des redoutables Lions de la Téranga du Sénégal.

C'est une nouvelle aventure interdite de pronostics. L'autre jour, le sélectionneur des Diables-Rouges, Valdo Candido, a honnêtement dit, en substance, qu'il n'était pas un faiseur de miracle. Après avoir, sans doute, juger les matériaux humains locaux et expatriés disponibles. Surtout qu'il n'aura qu'une séance d'entraînement avec la totalité de son groupe avant ce match inaugural. Cela réduirait considérablement sa marge de réussite à 5%, alors que ses employeurs et le public sont de farouches partisans de la victoire.

Que pourra-t-on donc attendre des Diables-Rouges? On reste sceptique, même si le football nous réserve de ces résultats à contre-courant. Les exemples d'ogres s'étant retrouvés au tapis face à des adversaires modestes sont légion. Malgré tout, l'avenir des Diables-Rouges constitue, à n'en point douter, un gros point d'interrogation. A l'instar d'autres pays qui meublent les journées FIFA par des rencontres amicales, le Congo semble n'avoir rien fait dans ce domaine de la préparation. Pas de matchs-tests de grande envergure, excepté l'invitation de la fédération de Thaïlande.

La dernière sortie des Diables-Rouges à Bangkok

Il paraît donc hasardeux de se lancer dans les pronostics.

David contre Goliath

Le combat s'annonce déséquilibré, du moins théoriquement. Objectifs, budgets, rayonnement international, envergure des joueurs… on a beau multiplier les critères de comparaison, le résultat demeure à chaque fois identique: le Sénégal reste devant! Tant et si bien que Sénégal-Congo rappelle un peu le récit biblique du combat livré par David contre Goliath. Le public congolais espère tout simplement pour sa sélection nationale, que son déplacement à Thiès connaisse une issue semblable au célèbre épisode biblique.

Ainsi donc, l'oreille collée au poste de radio ou les yeux rivés sur le téléviseur, les férus de football congolais découvriront, avec intérêt, ce que leur ont préparé le Brésilien Valdo, son staff technique et les dirigeants. Le public congolais est certes versatile, mais il aime bien sa sélection nationale. Et qui aime bien, châtie bien!

Jean ZENGABIO

Rendez-vous

Le calendrier de la septième journée du championnat national d'élite Ligue 1 de footballl a été réaménagé comme suit:

-Mercredi 13 novembre: Etoile du Congo-Tongo FC (14h) et Inter Club-CARA (16h) à Brazzaville

-Jeudi 14 novembre: FC Kondzo-AS Cheminots (14h) et Patronage Sainte-Anne-Nico-Nicoyé (16h) à Brazzaville; V.Club-Mokanda-JST (15h) à Pointe-Noire; AC Léopards-Diables-Noirs (15h) à Dolisie; AS Otohô-RCB (15h) à Owando

FOOTBALL/LIGUE 1

Pointe-Noire s'enflamme pour V.Club-Mokanda

V.Club-Mokanda de Pointe-Noire défraye toujours la chronique! On ne lui avait pourtant accordé qu'un séjour dérisoire à la tête du classement. Finalement, on se rend compte que malgré sa défaite lors de la quatrième journée, il a vite rebondi la journée suivante, repris sa place de leader et s'y est maintenu au terme de la sixième journée le week-end dernier.

Et progressivement, V.Club-Mokanda épate. L'aventure continue. C'est ce qui agacerait le plus ses adversaires. Jusqu'où? Tout est relatif en sport que tout peut arriver d'un moment à l'autre sur un terrain de jeu. Ce ne serait que normal. On ne peut gagner tous les jours.

En attendant, dimanche 10 novembre au Complexe sportif de Pointe-Noire, V.Club-Mokanda en a imposé au CARA de Brazzaville qui ne manquait certainement ni ambition, ni d'arguments pour négocier au moins un match nul. Les Ponténégrins ont marqué deux buts par Ngoto (26e sur penalty) et Nkouka-Maléka (73e) contre un seul de Matondo-Massanga (88e), pour CARA. Qui prolongent leur séjour dans la loge d'honneur: ils valent une victoire et trois points supplémentaires.

Peu après, ils ont été relayés par AS Cheminots et Etoile du Congo. Ni vainqueur ni vaincu! Et donc un score de parité (1-1). Au but stellien de Rochel Kivouri (30e), les locaux ont répondu par celui de Nioundou (39e).

Patronage Sainte-Anne et AS Otohô ont ouvert le bal jeudi 7 novembre à Massamba-Débat. Pour se quitter dos-à-dos (0-0). Un petit coup d'arrêt pour le champion en titre.

Samedi 9 novembre, FC Kondzo a croisé les fers, sans le moindre complexe d'infériorité, avec Diables-Noirs. Il a relevé la tête en s'offrant l'égalisation par le n°10 (58e), les Diables-Noirs ayant ouvert le score par Racine Louamba (19e). Mais Kondzo a fini par s'avouer vaincu, après le coup de tête déstabilisateur de Rox Oyo Thoury (80e) sur une obole de Binguila.

Peu après, les militaires d'Inter Club ont dû suer sang et eau pour arracher le point du match nul (2-2) face à l'AC Léopards de Dolisie qui menait 2-0, à un quart d'heure de la fin du match: Nkokani Mampouya (69e sur penalty) et Chrsivie Mbemba (75e). Après une tête victorieuse de Lessomo (78e), Inter Club a remis les pendules à l'heure grâce à une lointaine et soudaine frappe lobée de Gloire Mabiala (87e), pleine lucarne. Un régal pour l'œil!

Le lendemain, RCB a engrangé le plus régulièrement du monde sa troisième victoire d'affilée. Cette fois aux dépens de Tongo FC qui n'a rien eu à dire: 3-1.

Enfin, entre Jeunesse sportive de Talangaï (JST) et Nico-Nicoyé, la fête était pour la première équipe citée. Si Kibama (5e) a inscrit le premier but, Djolvy Moukoubi (38e), Wunda Ngana (48e), Kouvouama (54e) et Exaucé Nzaou l'ont relayé au marquoir: 5-0!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Un début de saison euphorique pour V.Club-Mokanda (Ph. d'arch.)

Classement officieux.

1.V.Club-Mokanda (15 points). 2.JST (13 points). 3.AS Otohô (12 points). 4.CARA (11 points). 5.Patronage Sainte-Anne (11 points). 6.Diables-Noirs (10 points). 7.RCB (10 points). 8.AC Léopards (9 points). 9.FC Kondzo (7 points). 10.Inter Club (4 points). 11.Nico-Nicoyé (4 points). 12.Etoile du Congo (4 points). 13.Tongo FC (2 points). 14.AS Cheminots* (2 points).*

(*) Sous réserve de la confirmation du résultat du match AS Cheminots-Diables-Noirs.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

REPUBLIQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE
Tél: 281.10.81 - 281.11.54 B.P. 126
E-mail : beacbzv@beac.int Fax : 281.10.94
Service Gestion Administrative des Marchés

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2019 du 08 novembre 2019

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), envisage d'effectuer, sur ressources propres, les travaux de carrelage et de peinture des guérites de la Direction Nationale pour le Congo à Brazzaville.

A cet effet, par le présent avis d'appel d'offres, elle invite les entreprises spécialisées, intéressées et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Ladite soumission se fera en deux (2) lots indissociables qui se présentent ainsi qu'il suit :

Lot 1 : Travaux de carrelage et de peinture des trois (03) guérites de vigilance.

Lot 2 : Travaux de carrelage et de peinture de la guérite de contrôle d'accès principale.

Le processus de sélection se déroulera conformément aux dispositions du Code des Marchés et du Manuel de Procédures de Gestion des Marchés de la BEAC.

Tout complément d'informations peut être obtenu à l'adresse suivante, les jours ouvrés, du lundi au vendredi, de 09h00' à 12h00'.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres
N°004/BEAC/DN.BZV/AONO/Tvx/2019
du 08/11/2019
Service Gestion Administrative des Marchés,
5ème étage, porte 514.
Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo
Tél: (242) 05 547 80 24.
Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté et retiré à l'adresse ci-dessus.

Une visite des lieux sera organisée le 20 novembre 2019 à 10 heures précises.

Elle sera suivie d'une réunion de cadrage obligatoire qui se tiendra le même jour.

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement en espèces, à la Caisse de la BEAC à Brazzaville, entre 08h00' et 12h00', de la somme non remboursable de cent mille (100.000) FCFA.

Les soumissions doivent être déposées à la seule adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le 05 décembre 2019 à 12 heures précises. Toute soumission reçue après le délai fixé sera rejetée.

BANQUE DES ETATS
DE L'AFRIQUE CENTRALE
DIRECTION NATIONALE POUR LE CONGO
Appel d'Offres N°004/BEAC/DN.BZV/AONO/
Tvx/2019 du 08/11/2019
Bureau d'Ordre, 6ème étage, porte 601.
Avenue du Sergent MALAMINE, Brazzaville-Congo
Tél : (242) 05 547 80 24, Poste 4601.

Les soumissions reçues dans les délais seront ouvertes en une (01) étape, au cours de la séance d'ouverture des plis, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés, qui souhaiteraient y assister. A cet effet, ceux-ci doivent être munis d'une procuration afin d'être acceptés en salle de dépouillement.

Ces soumissions constituées des plis administratifs, techniques et financiers seront ouvertes le 05 décembre 2019 à 13 heures précises à la Direction Nationale de la BEAC pour le Congo à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le

Le Président de la Commission Ad Hoc

Banque des Etats de l'Afrique Centrale
Secrétariat Général
Direction de l'Organisation et des Projets

THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237)2 22 23 33 29

Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368
Don IDA n° : D3030
Titre des services : Services de deux experts, en supervision du secteur bancaire et en supervision du secteur de la microfinance pour la mise en place de deux systèmes distincts de détection précoce des défaillances financières et managériales des établissements de crédit et de microfinance.
Bénéficiaire : COBAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°021/BEAC-COBAC/PRCIFRC/UGRIF/2019-MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de deux (2) experts, dont (1) en supervision du secteur bancaire et en (2) supervision du secteur de la microfinance pour la mise en place de deux systèmes distincts de détection précoce des défaillances financières et managériales des établissements de crédit et de microfinance.

2. Mission des consultants :
Dans le cadre de la supervision basée sur les risques, le Secrétariat Général de la COBAC envisage de mettre en place deux distincts de sélection précoce des défaillances financières et managériales des établissements de crédit et de microfinance dans la Zone CEMAC. L'objectif de la consultation est de mettre à la disposition du Secrétariat Général de la COBAC deux outils de suivi permanent de la santé financière des établissements assujettis et d'anticiper les défaillances du système bancaire au travers de la prédiction des cotes attribuées à ces derniers.
- L'expert en supervision du secteur bancaire sera changé de faire évoluer: i) le système actuel d'indicateurs de surveillance et d'alerte, construits à partir des états déclaratifs (états financiers et états prudentiels) ; ii) l'outil de notation des établissements de crédit, selon l'approche de la supervision basée sur les risques.
- L'expert en supervision du secteur de la microfinance sera chargé de développer : i) un système d'indicateurs de surveillance et d'indicateurs d'alerte, construits à partir des états déclaratifs (états financiers et états prudentiels); ii) un outil de notation selon l'approche de la supervision basée sur les risques.
Ces experts travailleront en étroite collaboration en vue de l'élaboration de deux (2) cahiers de charges distincts des systèmes d'alerte précoce SYSCO-EC et SYSCO-EMF pour le développement du futur outil automatisé de critères de notation et des indicateurs de surveillance.
La durée de la mission est estimée à trois (3) mois et la date prévue pour le démarrage est pour décembre 2019.

Les termes de références (TDR) et leurs annexes qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC et de la COBAC aux adresses www.beac.int et www.cobac.int.
3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) représentant le Secrétariat Général de la COBAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (CV retraçant les références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.).
Chacun des consultants doit faire preuve d'une bonne connaissance dans son domaine notamment, pour le 1er, en supervision des établissements de crédit et pour le 2ème, en microfinance. Ils doivent être des experts de haut niveau du secteur des finances ayant un diplôme minimum de niveau équivalent à bac +5 ou Master 2 en banque, audit, finance, comptabilité/gestion orientée sur les métiers du contrôle avec spécialisation en banque pour le 1er et dans le domaine de la microfinance pour le 2nd. Ils doivent avoir de bonne connaissance des problématiques relatives, respectivement, à la supervision bancaire et la supervision de la microfinance de la CEMAC et possédant au moins dix (10) années d'expérience avérée au niveau national et/ou international dans le domaine visé par la mission. Ils doivent en outre disposer d'une expérience avérée en matière de mise en place de système d'alerte précoce dans les banques et les établissements de microfinance.
4.Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16, 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunts sollicitant le financement de projets d'investissement, (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.
5.Un Consultant individuel sera sélectionné pour chaque domaine suivant la méthode de sélection pour les Consultants individuels telle que décrite dans le « Règlement ».
De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).
6.Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électrique au plus tard le 20 novembre 2019.

Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)
Immeuble BEAC sis à l'avenue Jean Paul II, BP : 2180 Libreville, République Gabonaise
Tél. : (+241) 01 74 45 47.

A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général de la COBAC, Représenté par la Direction de la Réglementation, des Etudes Générales et des Relations Internationales (DREGRI)
beninga@beac.int et bem@beac.int avec copie à adoum@beac.int

Yaoundé, le 29 octobre 2019

Le Coordonnateur du Projet

Banque des Etats de l'Afrique Centrale
Secrétariat Général
Direction de l'Organisation et des Projets

THE WORLD BANK
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368

Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)
Services Centraux de la BEAC
Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 – Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237)2 22 23 33 29

Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun
Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368
Crédit IDA n° : 62290
Titre des services : Services de consultants pour un accompagnement de la BEAC à l'étude de la conformité à la réglementation des changes de la CEMAC des contrats relatifs aux opérations avec l'extérieur des entreprises exportatrices des secteurs pétroliers et minier
Bénéficiaire : BEAC

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°022/BEAC/SG/DOP/PRCIFR/UGRIF/2019-MI

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de consultants pour un accompagnement de la BEAC à l'étude de la conformité à la réglementation des changes de la CEMAC des contrats relatifs aux opérations avec l'extérieur des entreprises exportatrices des secteurs pétroliers et minier.

2. Mission des consultants :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle réglementation des changes n°02/18/CEMAC/UMAC/CM entrée en vigueur le 1er mars 2019, des compagnies minières et pétrolières ont estimé que l'application de ce dispositif remet en cause les avantages dont elles bénéficient des contrats et conventions d'établissement signés avec les différents Etats de la CEMAC et constitue un élément de découragement des investissements dans ce secteur.

Il est donc impératif et nécessaire pour la Banque Centrale, dans une optique de centralisation de toutes les devises issues de l'ensemble des transactions de la CEMAC avec l'extérieur, de mieux appréhender le fonctionnement des activités des entreprises exportatrices notamment celles des secteurs pétrolier et minier. A cet égard, elle compte se faire assister d'un Cabinet de consultants.
L'objectif visé par la mission devrait au moins permettre de :

i. mettre en place, au sein de la BEAC, un mécanisme de suivi des rapatriements des recettes d'exportation des entreprises pétrolières et minières adapté ;
ii. recenser et expliquer tous les montages financiers existants à toutes les phases des processus mis en place par les entreprises minières et pétrolières, avec proposition de règles de rapatriement ;
iii. renforcer les capacités du personnel de la BEAC concerné par l'exploitation des différents d'établissement, d'emprunts ou de financements des activités dans ces secteurs ;
iv. mieux suivre le rendement des contrats de ventes et assurer la prévisibilité des flux entrants des revenus tirés de l'exploitation pétrolière et minière.

Par conséquent, le consultant devra effectuer principalement les travaux ci-après :

a. recenser toutes les entreprises opérant dans les secteurs exportateurs et susceptibles d'avoir signé des conventions d'établissement avec les Etats de la CEMAC ou d'avoir adopté des montages financiers ne permettant pas le rapatriement des revenus reçus de l'étranger ;
b. exploiter les contrats et conventions d'établissements signés entre les Etats de la CEMAC et les sociétés extractives ainsi que les différents montages financiers adoptés, en vue d'identifier les stipulations contraires à la réglementation des changes ;
c. identifier les exemptions accordées par les différents Etats de la CEMAC aux sociétés du secteur extractif en matière de change au regard du régime de change de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale ;
d. recenser les meilleures pratiques internationales en rapport avec le rapatriement des revenus des entreprises extractives, à travers un benchmark de la mise en œuvre de la règlementation des changes dans les pays exportateurs d'Afrique et d'ailleurs ;
e. proposer à la Banque Centrale un mécanisme qui le permettrait de suivre de façon optimale les flux financiers entrants et sortants liés aux activités de ces entreprises ;
f. identifier les montages financiers mis en place par ces entreprises dans le cadre du financement de leurs activités par le biais des investissements, emprunts ou toutes autres sources de financement et présenter les avantages et les inconvénients y relatifs ;
g. proposer à la Banque Centrale le modèle de suivi des opérations des entreprises extractives adapté à son environnement économique et financier ;
h. identifier d'autre disposition desdits contrats et conventions qui pourraient permettre à la Banque Centrale d'améliorer le niveau de ses réserves en devises (cas des dotations périodiques pour la constitution des fonds de réhabilitation des sites pétroliers et miniers) ;
i. collecter les éléments pertinents de jurisprudence internationale sur les exigences des entreprises extractives au regard de la réglementation des changes ;
j. effectuer toutes les autres propositions permettant d'assurer une application adéquate de la réglementation des changes par les entreprises exportatrices, notamment des secteurs pétrolier et minier, de manière à garantir un rapatriement optimal des revenus en devises de toutes natures.

La durée de la mission est estimée à six (6) mois et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de janvier 2020.

Les termes de références (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.
3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) représentant le Secrétariat Général de la BEAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). le Cabinet doit être de renommée internationale jouissant d'une expérience confirmée dans les domaines juridique et financier et d'une expertise avérée dans l'élaboration, la mise en œuvre, le contentieux et le suivi des contrats pétroliers et miniers. Le Cabinet devra démontrer ses compétences et son expérience, au cours des dix dernières années, dans de travaux liés au financement des entreprises des secteurs extractifs, aux montages financiers, aux dispositifs techniques, aux contrats divers de ces secteurs. Le CV des experts clés ne seront pas évalués à ce stade de la présélection. Il s'agit principalement des références pertinentes des cabinets dans le domaine visé par la mission.
4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Sélection III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement, (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts sont applicables.
5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.
Un Consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualification de Consultant telle que décrite dans le « Règlement ».
De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).
6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 20 novembre 2019.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé – CAMEROUN
Tél. : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet, Représentant le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1207/8, Email : adoum@beac.int copie ikori@beac.int

Yaoundé, le 1er novembre 2019

Le Coordonnateur du Projet

BGFIMobile

DÉSORMAIS, PAYEZ VOTRE RÉABONNEMENT CANAL+
SANS VOUS DÉPLACER

DISPONIBLE SUR Google Play
Télécharger dans l'App Store

Suivez-nous sur :

afaq ISO 9001 Qualité

Ecoute - Qualité - Client
Tél.: 81 88
Email : eqccongo@bgfi.com
www.groupebgfibank.com

BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir